

# Quel avenir pour l'agriculture en Chartreuse : facteurs de pérennité des exploitations et enjeux d'accès au foncier.

Les points de vue des agriculteurs des communes de Saint  
Pierre de Chartreuse et St Pierre d'Entremont



Jun 2016

Claire RUAULT et Elisabeth RASSE MERCAT

Avec les étudiants de 1<sup>ere</sup> année du master international « Sciences et technologies de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement » de Montpellier Supagro-: Chloé ALEXANDRE, Mamadou BA, Jourdan CÉSAR, Jean Rigaud CHARLES, Zakia EL-MASTOURI, Yang FUE, Eliakim GANGBESSO, Isabel GARCIA MARTINEZ, Jean Christian HENRY, Djiby KEBE, Gabriel KOIVOGUI, Adriana Anastasia LOSKUTOVA, Wenyi LU, Atoumane LY, Anaïs MILLET, Innocent NGOUBODOHOUE, Alexia ORAIN, Muriel OTOU, Camille RASSE, Viviana RODRIGUEZ CANO, Karim TIGHIOUART

Contact : [c.ruault.gerdal@wanadoo.fr](mailto:c.ruault.gerdal@wanadoo.fr)

## Introduction

Au cours de mois de décembre 2015, dans le cadre d'un partenariat entre le Parc Naturel Régional (PNR) de Chartreuse, l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier Supagro et le GERDAL, nous avons réalisé une enquête de terrain auprès des agriculteurs des communes de St Pierre de Chartreuse et St Pierre d'Entremont. Cette enquête a été réalisée par les étudiants 1ere année du master international « Sciences et technologies de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement » de Montpellier Supagro (M1-3A) dans le cadre d'un module de formation. Les objectifs et la problématique ont été définis avec l'animateur agricole du Parc en lien avec les évolutions en cours et les questions des acteurs qui travaillent sur l'agriculture et son avenir dans ce territoire de montagne. Notre travail s'inscrit dans une perspective compréhensive ; il ne vise pas tant à décrire de manière exhaustive ce qu'est l'agriculture en cœur de Chartreuse (d'autres études y sont consacrées) mais plutôt à donner une place centrale aux points de vue des acteurs, en particulier les producteurs, les premiers concernés par la pérennité de leurs activités et son inscription dans la dynamique de développement du territoire. Qui sont-ils tout d'abord et comment se sont-ils installés ? Comment raisonnent-ils leurs activités ? Quels sont leurs préoccupations et projets ? Quels sont les facteurs qui conditionnent la pérennité de leur exploitation et celle de l'agriculture des deux communes ? Ce rapport présente les principaux résultats qui permettent d'éclairer ces questions.

Nous avons été très bien reçus par les agriculteurs et nous les en remercions vivement. Nous remercions aussi Laurent Fillion, responsable mission agriculture au PNR, pour son aide et sa disponibilité tout au long des travaux.

## I. Contexte et objectifs de l'étude

### **Contexte et enjeux : le maintien de l'agriculture, un enjeu majeur du développement dans le massif de Chartreuse**

Le massif de la Chartreuse est situé au nord de Grenoble, c'est un territoire de montagne (situé entre 500 et 1 900 m d'altitude, proche d'une grande ville (Grenoble, 160 000 habitants). Territoire fortement boisé, où l'agriculture s'est développée à partir du XIXème siècle par les moines du monastère de la Chartreuse. L'élevage (bovin et ovin), basée sur le pâturage et l'exploitation du bois ont constitué deux piliers de l'économie locale. Plus récemment (à partir des années 1970), se sont développées des activités touristiques (ski, randonnée, etc...) donnant lieu à la création d'emplois dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, des sports et loisirs de montagne (ski, randonnée, ...).

Aujourd'hui, l'influence de la proximité urbaine se traduit par une nouvelle urbanisation des villages qui contribue à l'augmentation de la population (gradient croissant en allant vers Grenoble). Des classes moyennes travaillant sur Grenoble et cherchant une qualité de cadre de vie habitent dans la chartreuse. Certaines y travaillent aussi comme employés ou entrepreneurs dans les activités touristiques en développement (loisirs équestres, randonnées le weekend, etc.) et autres secteurs (commerces, école, santé, bâtiment). En revanche, le nombre d'agriculteurs diminue. Cependant l'activité agricole joue un rôle déterminant dans le maintien d'un territoire entretenu et dans la vie économique et sociale locale.

**La création du Parc naturel régional de la Chartreuse** en 1995, marque la volonté de préservation, d'expérimentation, d'innovation et de mise en valeur du territoire autour de 3 objectifs majeurs :

- « Partager, travailler et construire ensemble » ;
- « Protéger, prendre soin et mettre en valeur » ;
- « Développer, exploiter les ressources et les idées nouvelles ».

Les orientations stratégiques définies par le Parc mettent en avant la notion de développement durable ; ce qui signifie notamment la nécessité de combiner la protection d'un « patrimoine naturel et culturel » exceptionnel avec le maintien d'activités économiques, dont l'agriculture, viables.

Parmi ces orientations, nous pouvons relever : maintenir et développer les activités économiques telles que l'agriculture et la foresterie, urbaniser de façon économe et raisonnée, préserver les ressources naturelles et celles créées par l'homme (paysage, eau, faune, flore, biodiversité, ...) et les transmettre dans les meilleures conditions possibles, informer et sensibiliser pour faciliter la connaissance, l'appropriation et la défense des atouts et des qualités du territoire ...

(cf projet stratégique p.33- 35) <http://www.parc-chartreuse.net/>

Les zones plus facilement exploitables (terrains plats cultivables et pâturages) sont l'objet d'une pression forte de la part des agriculteurs mais aussi d'usagers nouveaux tels que les activités de loisirs (centres équestres par exemple), alors que les zones plus accidentées (coteaux), traditionnellement pâturées, sont de plus en plus menacées de déprise. Ces évolutions se traduisent par certaines tensions autour de l'accès au foncier.

En ce qui concerne **l'évolution de la population**, on constate un phénomène à la fois de vieillissement de la population agricole « locale » et d'arrivée de nouveaux habitants, dont certains peuvent être porteurs de projets agricoles sur des nouvelles productions ou modes de commercialisation. Un nombre important d'agriculteurs (jusqu'à 50 % dans certaines communes) sont doubles actifs avec une activité de salarié en usine sur le bassin Grenoblois, un emploi temporaire lié aux activités touristiques en hiver (station de ski), et parfois une activité artisanale ou liée à l'exploitation du bois.

**L'association des agriculteurs de Chartreuse (AAC)**, créée au moment de la création du Parc a comme objectifs de rassembler l'ensemble des agriculteurs du massif pour se constituer en interlocuteur et force de proposition vis-à-vis des autres acteurs du territoire (Parc, collectivités territoriales, notamment communauté de communes). Après avoir connu une forte dynamique les premières années, la mobilisation des agriculteurs au sein de ce collectif est à présent plus difficile. La diversité des productions, des tailles et des systèmes d'exploitation ne facilite pas la définition de projets communs. Le renouvellement des responsables à la tête de ce collectif est compliqué, l'enjeu des prochaines années est donc de remettre en place une dynamique autour de projets partagés.

### La zone d'étude : St Pierre en Chartreuse, au cœur du massif

Commune de 1033 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2015), en légère augmentation (900 habitants en 2007), très étendue (8000 ha, dont 75% boisé) au cœur du massif, St Pierre de Chartreuse compte **une douzaine d'agriculteurs**. L'importance des activités touristiques (station de ski, centres de vacances, commerce, hôtellerie, bâtiment et services divers) offre des emplois localement plus nombreux que l'agriculture (12/plus de 200).

Commune emblématique des enjeux de maintien de l'agriculture sur le massif : tensions autour du foncier, interrogation sur l'avenir et la transmission des exploitations, diversité de productions et de modes de valorisation des produits (avec un nombre important d'agriculteurs qui commercialisent en circuit court : vente à la ferme, sur les marchés et dans des magasins de producteurs proches des agglomérations).



Parc Naturel Régional de Chartreuse

## Objectifs de l'étude

Plusieurs études ont déjà été menées sur l'agriculture au sein du PNRC et des réflexions des acteurs sont en cours sur l'avenir de cette agriculture, notamment à l'initiative de l'AAC.

L'objectif de notre étude est **d'approfondir la compréhension de la manière dont les acteurs agricoles envisagent l'avenir/ la pérennité de leurs activités, de leurs préoccupations et des facteurs qui conditionnent cet avenir ; en particulier autour des questions d'accès au foncier, de transmission et de renouvellement des exploitations, ainsi que de valorisation des produits.**

Par acteurs agricoles nous entendons les agriculteurs en premier lieu, mais aussi ceux qui travaillent directement avec eux ou sont impliqués dans le traitement des questions agricoles. On pourra ainsi élargir les entretiens auprès de quelques usagers de l'espace dont les activités se trouvent en interaction avec l'agriculture, d'élus en charge des questions agricoles, de techniciens et animateurs qui appuient les agriculteurs autour de certains projets (point de vente collectif, promotion des produits, création de Cuma, animation de procédures pour le développement des espaces pastoraux). L'identification et la caractérisation précises de ces acteurs constitue une des premières étapes du travail à réaliser.

### Questions de l'étude

- **Qu'est-ce qui caractérise la diversité des agriculteurs et des exploitations agricoles sur la zone d'étude** (surfaces exploitées, statuts, travail (MO familiale, employée), capital (équipements, bâtiments, forêts, animaux), types de productions, combinaison d'activités, modes de valorisation des produits, profils des agriculteurs) ?.
- A partir de là, on approfondira la **compréhension des pratiques et des conceptions qui y sont liées**, en particulier celles concernant **l'accès aux terres et leur usage, et la valorisation des produits**.
- Quels sont les **changements en cours dans les activités agricoles et les modes de production**, en lien avec des évolutions du contexte. **Repérer, comprendre ce qui fait (ou non) l'objet de débat** (entre producteurs ou avec d'autres acteurs), autour de ces évolutions et des variantes de pratiques et d'activités ?
- Quelles sont les **préoccupations et attentes des agriculteurs quant à l'avenir de leurs activités** et plus largement de l'agriculture de la commune ? Repérer celles qui font l'objet de débat entre producteurs ou avec d'autres acteurs, etc. **On approfondira en particulier la question de la reprise / succession des exploitations** : quels sont les projets des agriculteurs, comment ils envisagent la reprise / transmission de leur exploitation (pour les plus âgés), ou de celles des autres agriculteurs de la commune ?

Faire le lien avec les projets et actions en cours : comment les agriculteurs se sentent concernés (ou non) et de quelle façon par ces actions ou projets, comment y sont-ils impliqués (ou non) concrètement ? Quelles relations ont-ils avec d'autres acteurs (autour de ces projets /actions) : conseillers, techniciens, élus des collectivités territoriales, parc, autres usagers de l'espace).

Ce qui suppose d'avoir identifié : qui intervient pour faire quoi sur cette zone ?

- **Caractériser les relations professionnelles et leurs fonctions**, à deux niveaux :
  - a) les relations et les formes d'organisation socioprofessionnelles des agriculteurs entre eux par une **approche des réseaux de dialogue** ;
  - b) les relations entre les agriculteurs et les autres acteurs : quelles formes de relations, pour quoi faire, à quelle échelle

Approfondir la relation des producteurs avec d'autres acteurs dans le cadre d'actions spécifiques menées par le Parc (projets développés par l'AAC, l'Association des *Plateaux des Fermes de Chartreuse*, les Cuma, ...).

- **Dégager à partir de là quelques pistes de travail**, en formulant des **problèmes traitables** pour les agriculteurs, et les discuter avec eux au cours d'une restitution débat

### Les entretiens réalisés

Nous avons rencontrés 12 agriculteurs (trices) entre le 1 et le 5 décembre 2015, répartis comme suit :

- 8 agriculteurs à St Pierre de Chartreuse
- 2 agriculteurs à St Pierre d'Entremont
- 1 agriculteur de Miribel les Echelles
- 1 agriculteur de St Joseph la Rivière

Par ailleurs nous avons aussi rencontré le maire de St Pierre de Chartreuse et la maire de St Pierre d'Entremont, ainsi qu'un salarié de la coopérative d'Entremont.

Les entretiens auprès des agriculteurs portaient sur leurs activités (conduite de l'exploitation et modes de commercialisation), l'accès au foncier, leurs préoccupations et visions de l'avenir de leur activité et de l'agriculture sur la zone, leurs relations professionnelles.

En ce qui concerne les élus, nous les avons interrogés sur la place de l'agriculture dans leur commune, leur vision de son avenir et les actions qu'ils mènent en lien avec l'agriculture.

## II. Petit historique de l'évolution de l'agriculture à dire de producteurs

- **Jusqu'après la seconde guerre mondiale, il y avait de nombreuses petites exploitations, de polyculture élevage. Les agriculteurs étaient pluriactifs en combinant l'agriculture avec un travail dans la forêt, à l'usine ou dans le tourisme. Ensuite, beaucoup d'exploitations n'ont pas eu de transmission, les jeunes sont partis en villes car leurs exploitations ne leur permettaient plus de gagner leur vie. Quelques-uns sont restés et se sont agrandis en prenant en location les terres de ceux qui ont arrêté et se sont spécialisés dans la production du lait ou de la viande.**

*«C'était totalement différent à l'époque il y avait beaucoup de paysans mais c'était des paysans qui avaient deux vaches et vous aviez le fermier des moines qui en avaient 100... Les années 70 c'était l'exode, l'hiver on était tout seul ma famille et mes enfants.... Il y avait plus personne qui voulait s'installer en montagne. Tout le monde foutait le camp à Grenoble à Paris ou ailleurs... En 70, il y avait des maisons délabrées des granges partout. Tout ça s'est transformé en maisons secondaires parce qu'il y a eu une vague en 70-80. AG10*

*« En fait on avait la transition, les vieilles familles chacun avait ses 3 petites vaches et sa grange ça a commencé à être abandonné car dans les plaines les gens commençaient à avoir les 50 les 60 les 70 vaches donc eux ils ne s'en servaient plus, il y a eu quelques vieux garçons qui ont fini leur carrière comme ça et après il ne se passait plus rien. » AG6*

- **A partir des années 70, l'arrivée de néo ruraux pour élever des chèvres et faire du fromage.**

*« C'était l'époque où il y a eu « Mai 68 », il y a eu un peu des vagues écologistes... Ces gens qui partent à la campagne c'était la mode... moi c'était dehors, dans la montagne dehors. Si possible ne pas avoir de chef sur le dos.... Et c'était la grande mode d'aller élever des chèvres dans le Larzac, ou en Ardèche. Je me suis renseigné et je suis parti pour élever des chèvres. ... j'ai acheté 5 chèvres, en 1971. Et une dame ici qui nous connaissait bien, m'a prêté une grange dans la montagne, en face, là-bas au milieu de la forêt avec une clairière. J'y suis allé*

*m'installer avec mes 5 chèvres que j'allais voir tous les matins et tous les soirs pour les traire et faire du fromage.» AG 10*

- **Depuis une dizaine d'années, des installations progressives (souvent après avoir exercé un autre métier) sur des productions diversifiées : maraîchage, arboriculture, safran, etc. avec transformation et vente directe**

**Ces installations sont motivées par un choix de vie. AG10, AG6**

*« parce qu'il n'y a plus de travail en ville déjà et ce qui travaillaient en ville croyait à un miracle, ils se sont aperçu que la ville ce n'était pas un miracle et qu'ici avec un petit job si on se débrouille un peu, ben on arrive à vivre aussi bien qu'en ville, et on n'a pas même les mêmes ennuis. Parce que les jeunes d'ici vont en station d'hiver, ils trouvent un petit boulot chez un artisan l'été et trouvent un instant entre les deux pour quelques vacances. Ils ne sont pas les plus malheureux, alors que les gens de la ville là-bas, ils n'arrivent pas à trouver de boulot. Donc, il y a eu un changement avant ils n'avaient qu'une idée les jeunes c'était de partir à Paris ou n'importe où». AG10*

*Qui ? ... petit à petit AG9, il y a AG13 qui a les charolais dans le coin et parallèlement celle la haut les plantes médicinales et puis il y a un apiculteur qui est un peu d'origine du pays, son grand père était par là aussi. Qui est ce qu'il y a d'autres ? Celui qui a les brebis laitières lui il n'est pas d'ici, je ne sais plus d'où il est». AG10*

*« La tendance est inversée oui, il y a 2 ans on était 5 à vouloir s'installer à St Pierre de Chartreuse et au final pour l'instant je suis le seul à être installé». AG6*

### III. Aujourd'hui une grande diversité d'agriculteurs et d'activités agricoles

- Qui sont les agriculteurs sur la zone ? Quelle est leur trajectoire d'installation ? Quelles sont leurs motivations ? (les profils)
- Que font ces agriculteurs (quelles productions), quels sont les modes de conduite technique et économique des exploitations ? et quelles sont les raisons de leurs choix ? Quels sont les éléments de contexte qui permettent de comprendre ces choix ?
- Comment valorisent-ils leurs produits ? C'est à dire comment créent-ils de la valeur ajoutée ?

#### 3.1 Une agriculture de montagne diversifiée et multiactivités

Quels que soient le type de production, la taille de l'exploitation, les années d'expérience en agriculture, tous les producteurs du haut de Chartreuse combinent plusieurs activités et/ou productions diversifiées. (Voir ANNEXE 1)

Commentaire du tableau en annexe

##### a) Des combinaisons d'activités et de production variées

On note tout d'abord une très grande diversité de productions : élevage ovin, bovin, maraîchage, plantes médicinales, plantes aromatiques, vergers...

L'activité agricole peut être une activité principale (5/10 sur le haut de chartreuse et les 2 éleveurs de la partie basse) ou menée en plus d'une activité salariée (5/10 sur le haut de chartreuse). Dans 4 de ces cas, l'autre activité est exercée sur place et dans un cas l'agriculteur est salarié à Grenoble. Les agriculteurs cherchent donc à tirer parti au mieux des possibilités d'emploi sur place, l'activité agricole constituant une priorité en termes de choix de vie, voire « une passion ».

Cependant les raisons de la double activité et la manière de combiner les deux activités varient d'un agriculteur à l'autre.

### **La double activité : différents motifs et combinaisons d'activités**

- Un complément d'activité et de revenu pendant l'hiver

Dans deux cas, exercer une activité en dehors du secteur agricole permet d'assurer un complément de revenu, notamment pendant la période hivernale durant laquelle l'activité agricole, surtout lorsqu'elle est centrée sur la culture, est au ralenti, alors que c'est en même temps la période touristique.

AG5 souhaite s'installer en maraîchage mais conserver son emploi sur la station l'hiver où elle ne pourra pas produire.

AG6, éleveur, travaille avec le Conseil Général à la DDE pendant l'hiver pour déneiger les routes.

- Une Installation progressive

Si la double activité a toujours été très présente dans cette zone de montagne (notamment en lien avec l'exploitation des bois), dans 2 cas, le projet de l'agriculteur est bien de pouvoir vivre de cette activité et donc de passer à plein temps sur l'exploitation. Les contraintes de taille de l'exploitation et l'incertitude de revenu lié au démarrage d'une activité nouvelle à risques (maraîchage, pommes) les incitent à rester prudents tant que l'activité n'est pas stabilisée sur le plan productif et que les débouchés (en Vente directe) ne sont pas assurés.

*« Je suis double actif, c'est-à-dire que je travaille à l'usine et je démarre l'agriculture en parallèle. Et **quand ce sera rentable**, j'arrêterai l'usine pour rester agriculteur à 100 %... Ce n'est pas de l'agriculture professionnelle pour l'instant, mais voilà, **je n'ai pas tous les atouts d'un agriculteur professionnel**, qui investit dans le matériel, qui hérite d'une ferme, éventuellement. » AG12*

- Par passion

Enfin, certains agriculteurs conservent une activité agricole de complément « par passion », associé à une volonté de valoriser des terres et un bâti familial (AC1 et AC3) et de tirer parti d'un cadre de vie auquel ils tiennent particulièrement : ils mettent en avant le rapport à la nature, aux bêtes, ainsi que les opportunités qu'offrent la montagne et la fréquentation touristique (pour AC1). Dans le cas de AC1 : la combinaison entre son activité et celle de sa femme, qui tient un restaurant structure où il valorise son produit (le safran, qu'il a choisi à la fois parce que c'est une culture facile et atypique), structure l'activité.

*« J'essaie de faire pousser des choses, essayer des choses différentes, **le rapport avec la nature, la terre... Se donner du mal et récolter le fruit de son travail** : c'est pour ça que c'est intéressant (...). Et l'idée c'était la pluriactivité pour avoir des clients et les emmener ici manger au restaurant ». AG1*

*« Et moi comme je vous dis, l'agriculture, **ce n'est pas mon travail professionnel. C'est juste ma passion.** (...) J'ai maintenu la race comtoise qui est quand même une race en voie de disparition un petit peu. (...) Et c'est vraiment pour reconnaître la race Hérens qu'on les a emmenées à Paris ». AG3*

### **Pour les agriculteurs à titre principal : diversité d'activités et diversité de produits (AG2, AG4, AG9, AG10, AG11)**

Lorsque l'agriculture constitue l'activité principale, l'exploitation est conduite dans tous les cas en **diversifiant les productions et les activités**. Par ailleurs **tous les agriculteurs rencontrés font de la vente directe** pour tout ou partie de leur production, la plupart du temps en produits transformés. Seul un éleveur laitier de la vallée (AC7) vend son lait à la coopérative d'Entremont. Ce mode de valorisation conditionne fortement les choix de produits, d'espèces, de variétés.

En ce qui concerne les productions, les agriculteurs cherchent à diversifier les produits offerts à la vente mais leur activité est néanmoins structurée par une production dominante : des plantes médicinales complétées par des œufs (AC2), du fromage, complétée par des œufs et du jus de pommes (AC11).

Ces produits complémentaires sont généralement considérés comme des produits d'appel et qui permettent d'assurer une trésorerie car ils sont produits sur un cycle court, œufs notamment :

*« Les plantes, c'est plus du long terme : entre le moment où j'achète des plants, je les plante, j'achète du sucre, j'achète des bouteilles et les étiquettes : ça immobilise beaucoup d'argent avant que mes produits soient vendus. C'est un cycle trop long. Et financièrement, ça commence à rouler maintenant mais les œufs me donnent un niveau de trésorerie indispensable. ... Sur le marché, les plantes ne sont pas des produits de consommation courante. Les œufs m'aident à vendre mes produits à base de plantes parce que sur le marché c'est un produit d'appel ». AG2*

AG2 cherche aussi à offrir une diversité de plantes à sa clientèle. *« C'est vrai que des fois je me dis que ce serait plus simple d'en avoir 2 mais c'est moins intéressant. Donc c'est toujours pareil, il y a le compliqué mais il y a aussi l'attrait : pouvoir offrir une variété de choses aux clients » AG2*

AG11 fait du fromage mais a jouté à cette production principale les œufs et le jus de pommes (ramassées dans des vergers non exploités). Le jus de pommes, *« c'est pour moi surtout, et puis j'en vends un petit peu à la ferme, ça fait un produit en plus ». AC11*

Pour ceux qui n'ont qu'une production, la diversification de leur activité se fait autour du tourisme et de l'accueil : accueil pédagogique (AC9), gîtes (AC4). Mais c'est aussi sur l'activité de transformation de leurs produits (fromage, saucisson, colis de viande) et de vente directe, qu'ils mettent l'accent. Dans ce cas, ils cherchent à offrir une gamme de produits différents, que ce soit sur les fromages, la viande ou les légumes.

*« J'avais au maximum 90 chèvres 4 vaches. Parce que quand tu as que des fromages de chèvre, il y a des clients qui veulent manger du vache. Alors, c'était bien aussi d'avoir des vaches et des chèvres, pour mieux vendre. » AG10*

*« C'est vrai que des fois je me dis que ce serait plus simple d'avoir 2 variétés, mais c'est moins intéressant. Donc c'est toujours pareil : il y a le compliqué mais il y a aussi l'attrait : pouvoir offrir une variété de choses aux clients. » AG2*

## b) Eléments déterminant les choix de productions

### ✓ **Un métier choisi et aimé** (AG2 ; AG1 ; AG 10 ; AG11 ; AG3)

Tous les producteurs, qu'ils soient d'origine locale ou non, de milieu agricole ou non, mettent en avant le fait qu'ils ont choisi ce métier, une activité chargée de sens, dans un contexte particulier qu'ils ont choisi. Ceux qui ont exercé une autre activité et ont décidé « un retour à la terre » mettent en avant le souhait de quitter la ville ou de retourner dans leur village d'origine, d'exercer une activité plus proche de la nature ou encore d'un besoin d'être indépendant dans son travail.

*« En 1990, je me suis intéressée aux plantes, pour moi, pour ma famille, pour soigner mes enfants. C'était un intérêt personnel. (...) Je ne pouvais pas continuer ma vie comme ça. C'était soit je gardais mon boulot et je déménageais avec ma famille en ville, soit j'essayais de vivre une autre vie. Ce qui était bien évidemment ce que j'avais envie de faire [...]» AG2*

*« Si possible ne pas avoir de chef sur le dos parce que pendant des 5 ans d'armée j'en ai eu beaucoup. Donc je voulais trouver un petit boulot tranquille. Et c'était la grande mode d'aller élever des chèvres dans le Larzaque, ou en Ardèche. Je me suis renseigné et je suis parti pour élever des chèvres. » AG 10*

*« J'ai beaucoup cherché pour trouver une ferme, il m'a fallu trois à quatre ans. J'en ai visité douze dans toute la région, Isère, Savoie. Et c'est la douzième qui m'a tapé un œil, qui m'a attirée. Ce n'est pas la ferme parfaite, mais c'est la ferme qui se rapproche de ce que je voulais. Il y a tous les critères : la montagne, la tranquillité, le potentiel de vente, le cadre de vie. » AG11*

Quant au choix de production, pour ceux qui n'ont pas hérité de l'exploitation familiale, elles apparaissent motivées par le souhait d'une production originale, qui n'existe pas déjà sur la zone, et donc d'un produit qui ne sera pas en concurrence avec ce qui est déjà proposé en vente directe.

« *Les fruits, les légumes ça c'est des produits qui manquent. On a le lait, le fromage, mais pour les autres produits, on est obligé de descendre dans la vallée.* » AG5

« *Je persiste parce que je pense que mon modèle est atypique ...* » AG1

Pour ceux qui ont repris à la suite de leurs parents, il peut s'agir de ne pas laisser mourir une exploitation familiale :

« *Moi j'ai pris la suite de mon père en 2002 au lieu de laisser partir ses terres, sa petite exploitation (...). Je l'ai fait pour faire plaisir à mes parents car mon papa comme il a toujours eu des bêtes.* » AG3

« *Nous, on est une famille ancienne. Donc, c'est vrai que les terres agricoles restent dans la famille* » AG5

Adapter les productions aux conditions de montagne (AG6 ; AG3 ; AG5)

« *Je ne veux pas être trop technique sur la production animale, moi j'ai choisi la race Thônes et Marthod, ce sont des brebis rustiques de montagne. (...) J'aimerais bien rester dans un modèle paysan, on produit, on fait attention à la qualité, on prend un peu plus de temps s'il faut.* » AG6

« *Donc j'ai gardé plus qu'une jument Comtoise que je fais dresser. Ma fille s'installe en maraichage bientôt, elle va refaire comme autrefois, le labour avec la jument pour montrer aux gens comment on faisait avant.* » AG3

Combiner production et lien social (AG9)

« *Je suis par rapport à mon activité un peu social, je suis adhérent à Accueil Paysan [...] Je considère que même les gens qui n'ont pas de moyens ont le droit de manger. Avec le panier solidaire, on travaille au quotient familial, les gens qui n'ont pas trop d'argent et veulent manger correctement, le peuvent.* » AG9

#### ✓ **Le choix du bio par conviction et pour une meilleure valorisation des produits (AC2, AC6, AC9, AC11)**

Quatre éleveurs ont choisi d'être en bio (dont 2 en conversion). AG9 a choisi cette orientation car il considère que cela ne change pas son mode de production et que, outre l'apport non négligeable des aides à la conversion, cela lui apportera une meilleure valorisation de son produit sur des marchés où il y a une demande.

« *Là je suis en conversion elle va durer un an et se sera officialisé au mois de juin 2016. Je l'ai fait pour deux choses la première les subventions car je ne change pas mon travail. Et la deuxième raison c'est au niveau vente de mes produits, c'est que j'en écoule une partie sur Grenoble, et l'étiquette Bio est vendeuse. Même si je dis aux clients que je travaille de la même façon mais je n'ai pas d'étiquette, ça c'est le monde d'aujourd'hui* » AG9

« *J'ai commencé à me convertir au bio (ce n'était pas en bio avant) depuis deux mois et ça va être effectif dans un an et demi en 2017, je crois, à peu près. Ça, c'est un projet qui me tenait à cœur depuis le début que je suis ici (c'est assez compliqué de faire le bio ici)* » AG11

AC2 conduit ses cultures en bio mais ne veut pas de label, qu'elle considère comme une complication supplémentaire. Pour AC6 le bio est associé à son choix d'une « démarche paysanne ».

#### ✓ **Des choix de production liés aussi aux conditions d'accès à la terre**

Il y a de forts écarts surface des exploitations (de quelques milliers de m<sup>2</sup> à plusieurs centaines d'hectares). Les choix de production apparaissent aussi liés aux possibilités d'accès à la terre.

Ainsi les activités de production végétale sont de fait réservées à des producteurs qui ont peu de surface. Les opportunités d'accès à des terres qu'ils ont eu en héritage ou achetées (mais souvent difficilement) ont joué sur ce choix de production.

« *Mes 2 atouts [...], il y a pas besoin de grande surface, donc c'est quelque chose qui attire les gens car on n'a pas ce problème de foncier, pas ce problème d'investissement* » AG1

**Pour les éleveurs**, ceux d'origine locale ou ayant des liens familiaux sur la commune ont eu accès plus facilement à des terres : ils sont éleveurs de bovins (AG4, AG9). Ceux d'origine extérieure et non agricole (AG6, AG10, AG11) ont choisi une production (caprine et ovine) demandant moins de surface en fourrage et en pâturage et moins d'investissements en bâtiments.

L'orientation agricole (élevage ou végétal) dépend aussi de la **proportion de terres planes** et donc mécanisables que les agriculteurs détiennent : pour les éleveurs, l'accès aux terres de fauche conditionne la production de foin, et sa qualité. La production végétale est difficilement envisageable sur un terrain pentu.

## 3.2 Éléments structurants du fonctionnement des exploitations et de la conduite pratique des activités

### a) En élevage, le souci de constituer des stocks de fourrage

Dans un climat peu propice à la production de foin et un contexte caractérisé par la rareté des terres de fauche mécanisables, la recherche d'autonomie fourragère, et en particulier la constitution **de stocks de fourrage suffisants et de bonne qualité pour l'hiver constituent un souci majeur des éleveurs**.

*« En montagne, l'agriculture est plus difficile qu'une exploitation en plaine, on n'a pas besoin de faire beaucoup de kilomètres pour prendre une autre exploitation. Au niveau hivernage, il y a deux mois d'écart, un mois d'automne et un mois au printemps, il sort un mois plus tôt et rentre un mois plus tard. Ils font des céréales et des cultures. Nous on ne peut rien faire du tout. » AG4*

Le manque de terres disponibles reste un frein pour atteindre l'autonomie fourragère (en foin) . Les éleveurs sont dépendants d'accords fragiles et du bon vouloir de certains propriétaires. *« Cette année ce qui se passe c'est qu'il y a eu 2-3 mouvements de terres donc j'aurais la possibilité de laisser des terres à des gens et eux en échange ils me laisseraient des prés de fauche car je suis pas autonome en foin donc dans l'idée ce sera presque un échange sauf que les propriétaires veulent que je reste locataire donc les gens vont utiliser les terrains et moi je vais rester locataire, voilà, c'est l'ambiance locale, mais moi ça m'arrangerait car je gagnerais en autonomie fourragère ce que j'ai pas pour l'instant. » AG6*

La plupart des éleveurs doivent donc acheter une partie de leur stock de foin, soit parce que celui qu'ils font n'est pas de bonne qualité, soit parce qu'ils n'en ont pas assez. Cet éleveur de brebis considère qu'il n'est pas autonome en fourrage *« Vous avez vu les prés ici ils sont relativement pentus. D'une part il y a la pente qui fait qu'au niveau mécanique, ça devient compliqué ; et après on a des terrains qui ne sont pas bien exposés donc la productivité n'est pas énorme. » AG6*

*« Ici on a des météo pas toujours favorables. Et quoi qu'il arrive, on fait toujours des mauvais foins, on ne peut pas faire beaucoup de bon foin en montagne. Le foin, ça se fait au mois de juin, et il pleut tout le temps. Donc j'ai toujours trouvé plus d'avantages d'acheter de foin de la Crau.... J'ai même vendu des foins que je faisais ici, parce que c'est de la qualité médiocre, et j'achetais que du bon foin de Crau. » AG10*

*“J'ai fait 5 tonnes de foin sur mes terrains en première coupe. On n'a pas pu faire de deuxième coupe, car ça n'a pas poussé à cause de la sécheresse. J'ai acheté en tout, une bonne quinzaine de tonnes de foin. Il me restait un peu de l'année dernière. J'en avais acheté beaucoup l'année dernière parce qu'ici l'hiver est assez long des fois. L'année dernière l'hiver il a commencé en décembre et il a fini en Mars. Cette année, il a aussi commencé très tard, mais on ne sait jamais quand il va finir, donc moi, je préfère faire des stocks de fourrage suffisant pour être tranquille... Il y aussi le fait que l'hiver, il y a de la neige ici, on ne peut pas me livrer mon foin. Donc moi, j'en achète à chaque fois entre 8 et 10 tonnes, c'est un camion qui vient. Il faut la main œuvre pour le décharger ou un tracteur. Il ne faut donc pas qu'il y ait de neige. Donc je préfère avoir beaucoup de foin avant la neige, le foin il est là, je suis tranquille ...» AG11.*

Les éleveurs achètent aussi souvent des compléments en céréales. Pour ceux qui sont en bio, ça n'est *« pas toujours simple » « trouver du foin bio de bonne qualité c'est un peu compliqué » AC11* et cela représente un coût important.

*« Jusqu'à présent j'étais quasiment autonome en foin, des fois j'achetais un complément de foin à un collègue ici mais vu que je suis en AB ce n'est pas toujours simple et on achète des céréales notamment pour les laitières, vu que l'hiver est un peu rude, pour compléter. Parce-que je fais du foin de pays, je ne mise pas sur la précocité de l'herbe, ce qui m'intéresse c'est un foin avec beaucoup de diversité dedans donc on complète avec une base de céréales. Donc cette année par exemple j'ai acheté que de l'orge et par contre j'ai acheté du regain, c'est la première année où je fais ça, j'ai acheté de la deuxième coupe. » AG6*

Pour les céréales AG6 s'arrange avec une exploitation en AB qui produit des céréales et transforme une partie en pain. Il cherche à augmenter son autonomie par des mélanges d'espèces « L'idée c'est de travailler à façon, je leur dis ce dont j'ai besoin et ils essayent de planter en fonction ». « Là nous avec l'orge, le collègue il a essayé de faire du méteil cette année, c'est un mélange de plusieurs espèces ensemble. Il y a 2, 3, 4 espèces de céréales qui sont mélangés avec du pois et plein de choses et donc on a essayé, ça fait partie du test que moi j'aimerais mettre comme ça il fait une récolte et moi j'ai une ration ». AG6

### ✓ **En bio maîtriser la santé animale (AC6, AC11)**

*« Cette année j'ai changé un peu, j'ai fait des traitements chimiques sur mes animaux, ce que je n'avais jamais fait, enfin en systématique comme ça j'avais jamais fait. Ça m'est déjà arrivé de sauver des animaux au cas par cas... Du coup cette année j'ai eu pas mal de souci de parasitisme, et c'est vrai que c'est la première année que je fais des traitements systématiques sur l'ensemble du troupeau ». AG6*

### ✓ **Des exploitations qui cherchent à améliorer leurs conditions de travail en investissant sur les bâtiments**

La taille du troupeau et la facilité de travail au quotidien dépendent aussi des **bâtiments (stockage du foin et du matériel, logement des animaux) facilement accessibles et fonctionnels** sur l'exploitation, ce qui n'est pas toujours le cas. Deux éleveurs (un récemment installé et un autre dont le fils vient de s'installer) ont des projets d'investissement en bâtiments (pour pouvoir mettre les génisses et pour transformer la viande dans un cas, et pour stocker du foin dans de meilleures conditions, dans un autre cas.

*« J'ai un projet de grange pour agrandir parce que je peux mettre que 15 Tonnes, à l'abri, bien comme il faut agrandir cette partie parce que la grange là-haut on peut mettre que de petites bottes et les petites bottes coûtent très chères et on n'en trouve quasiment plus. C'est la galère totale. Je dois faire une grande grange, pour ne pas tout stocker à la rue. Actuellement, c'est douloureux tout stocker sous bâche, ce n'est pas vraiment l'idéal du tout. »...« (...) Une grange, ce ne sera pas du luxe, au niveau confort et puis pour l'esthétique parce que les bâches noires ce n'est pas très beau. Une belle grange en bois, en bois de Chartreuse, valorisation de nos produits locaux. Ça coûte un peu cher, mais on va avoir des sous derrière (prime de la PAC ?) ». » AC11*

*« Après la viande fraîche, c'est tout ici. On a un atelier de découpe. Mon fils s'est installé le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et l'année prochaine on attaque un gros projet où il va faire la salle de découpe, salle de transformation, séchoir et magasins frais. » (AG4)*

Pour ceux qui ont des petits élevages (volailles), la gestion du calendrier d'élevage est déterminée par la disponibilité en bâtiments pour l'hiver. « Les poules sont gardées pendant six mois, parce qu'il y a l'hiver, il y a la neige et l'accès au bâtiment n'est pas facile. Donc en octobre, je fais abattre les poules. » AG2.

## **b) En production végétale, maîtriser la conduite technique dans des conditions difficiles**

Les exploitations en production végétale sont majoritairement des installations récentes ou en cours (une dizaine d'années au maximum). Pour les plus récents qui se sont lancés dans des productions « nouvelles » pour la zone : maraichage, pommes, plantes médicinales ; il s'agit de trouver les espèces et variétés les plus adaptées, et d'améliorer les pratiques techniques pour obtenir des résultats satisfaisants. La mise au point d'une conduite optimum peut prendre du temps et s'avérer risquée sur le plan économique.

*« Au niveau des semis, c'est un peu compliqué quand on est en montagne parce qu'on est très en décalé des habitants de la plaine (...). On a encore la neige donc on a un bon mois de décalage (...). Donc si on va dans une jardinerie acheter des plantes au mois de mi-avril, fin-avril on ne trouvera pas facilement les plantes qu'on veut mettre dans nos jardins : soit il n'y en aura plus, soit il ne restera que des variétés qui ne nous intéressent pas forcément. » AG5*

*« C'est 90 % du pommier et 10 % c'est d'autres fruits : poires, prunes qui sont les trois fruits qui s'adaptent à l'altitude. Dans la progression je découvre des erreurs. J'ai essayé [telle variété] mais ce n'est pas une variété de pomme adaptée à la Chartreuse. Les pommes elles sont restées toutes petites jusqu'à l'automne. Et j'ai téléphoné au pépiniériste, il m'a dit " Oui. Jusqu'à 800 mètres c'est bon mais vous êtes le premier client à essayer vraiment à 800 mètres d'altitude ». A la fin de l'hiver, je vais couper tous les troncs à 50 centimètres du sol et je vais greffer une autre variété. » AG12*

Pour les exploitations en maraichage et plantes médicinales le temps de travail nécessaire pour arriver à une production correcte est une contrainte, la recherche de simplification est alors une priorité *«...Après, je cultivais tout à la main, désherbage manuel, mais j'ai eu des problèmes de dos. Donc maintenant je travaille sur du tissu hors-sol. Donc des bâches plastiques que je pose, je fais des trous, et je plante dessus. C'est un peu plus de travail au moment des plantations, mais derrière, j'ai quasiment pas de désherbage à gérer. Sinon je m'en sors pas. Ça ne me satisfait pas mais j'ai pas trouvé d'autre solution».* AC2

### **Les points communs**

- **Des exploitations basées sur la main d'œuvre familiale**

Quelle que soit la surface et les productions, tous les agriculteurs rencontrés travaillent avec la main d'œuvre familiale : seuls ou en couple, ou avec un fils ou une fille qui a repris. Mais les membres de la famille qui travaillent à l'extérieur sont aussi largement mis à contribution au moment des gros travaux. Certains bénéficient aussi d'aides ponctuelles d'un jeune ou de stagiaires.

*« On a la chance, on a beaucoup de mains. On a un jeune qui vient nous aider. Lui il est salarié sur la coopérative laitière à Entremont-le-Vieux et il nous aide tout le temps. Depuis tout petit, il vient. Donc l'été quand il y a les foins, il fait tout avec moi. Il est avec ma mère au... là-bas, à la buvette. Parce que lui, il prend ses vacances et il vient nous aider. » AG4*

- **Pour les exploitations de taille modeste, limiter les coûts**

Les agriculteurs qui travaillent sur des petites surfaces cherchent à limiter les investissements, notamment en matériel. Ils font appel aux voisins pour les foins, de manière rémunérée ou non (échange en nature, échange de service, ...).

AC11, récemment installé, fait appel à un voisin pour sortir et épandre le fumier ainsi que pour les foins. *« Ce serait complètement stupide d'acheter tout le matériel parce que le matériel coûte très cher et aussi je n'ai pas du tout le temps de le faire moi-même donc autant qu'il me le fasse. Il ne me fait pas bien payer cher et au moins il est fait nickel chrome, il faut juste que j'entretienne les terrains qu'il n'y ait pas de cailloux, pas d'arbres... et puis il me sort aussi mon fumier avec son tracteur, il ne me fait pas payer cher et puis ça va très vite avec son matériel c'est sûr*

- **La vente directe structure aussi la conduite technique des exploitations**

En ce qui concerne le choix des races ou variétés pour répondre au mieux à la demande, quitte à produire moins ;

*« J'ai choisi la race Thônes et Marthod, ce sont des brebis rustiques de montagne. En fait elle est mixte et peut faire aussi bien de la viande que du lait. Mais ce n'est pas une grande productrice de viande et de lait. » AG6*

ou en ce qui concerne les calendriers d'activités : Conduire le troupeau (reproduction chez les caprins par exemple) ou gérer la transformation de manière à pouvoir étaler la production toute l'année

*« Donc l'idée là maintenant c'est d'agrandir un peu la lactation pour faire moins de yaourt au maximum mais un peu plus au niveau annuel et avoir plus de débouchés avec le lait » AG6*

AG6 « L'idée c'est que moi j'ai envie de vivre de mon activité, pour ça je suis prêt à faire attention à ce que je donne à mes animaux. Je ne veux pas non plus faire du hors sol ou de passer à des quantités astronomiques de concentrés que je ne produis pas ».

La diversité de productions sur la zone est aussi un atout pour des échanges de produits basés sur la complémentarité entre élevage et cultures.

« Par exemple un éleveur peut me fournir du fumier, je suis preneur, et en échange je lui fournis quelques arbres qu'il plante dans ses champs pour sa consommation personnelle ». AG12

### c) Des exploitations pas toujours stabilisées

**Des agriculteurs récemment installés (et venant de l'extérieur) souhaitent augmenter leur surface pour conforter la viabilité de l'exploitation (AG5 et AG12)**

« J'espère que ça va fonctionner, que les gens vont aimer mes produits que je vais leur fournir. J'espère peut-être augmenter mes surfaces, et peut-être un jour essayer de produire toute l'année sous serre, ça c'est mon challenge.....en fait la culture sous serre ça me permet de gagner de l'avance, donc même s'il y a de la neige dehors, je pense que je vais pouvoir quand même commencer à semer et planter au mois de mars. » AG5

Si vraiment je voulais rendre le projet professionnel, il faudrait que j'achète des terres plus bas. C'était prévu au départ, je voulais faire la moitié ici et l'autre moitié à Saint Laurent du Pont, la petite ville qui a en dessous, avec un climat plus facile. Ça demande déjà pas mal d'énergie de faire ici donc je veux déjà maîtriser ce que je fais là. Quand j'aurai à nouveau un peu des sous, j'achèterais des terres en bas.» AG12

**D'autres souhaitent augmenter le nombre d'animaux pour augmenter leur production. AG2 et AG4**

« J'ai pris 10 poules la première année, puis 20 poules, 30 poules, ... et en 2014 j'ai acheté un bâtiment et 100 poules ». En 2016, elle compte racheter des poules pondeuses...« Cette année j'ai eu des poux et puis je me rends compte qu'il faut un équipement. Je vais acheter l'année prochaine des pondeuses.» AG2

«Je pense qu'on va augmenter un peu, mais..., on n'a pas assez de bêtes on achètera des bêtes à côté du pays, des Hérens, on veut rester sur ce produit. Parce que si on augmente d'un côté, il faut aussi augmenter les bâtiments, c'est un cercle vicieux». AG4

## 3.3 Comment les produits sont-ils valorisés ?

Nous avons parlé avec les agriculteurs du mode de valorisation de leur produit. Plusieurs éléments liés reviennent fréquemment :

- Ils transforment et diversifient leur production
- Les agriculteurs favorisent la vente directe
- Ils portent une grande attention au contact clients afin de bien expliquer les spécificités de ces produits locaux et de qualité pour justifier un certain prix

### a) Transformer pour créer de la valeur ajoutée

Les agriculteurs choisissent en grande majorité de transformer leurs produits. On peut trouver sur la zone : cosmétiques, huiles essentielles, sirops, tisanes, alcools, yaourts, fromages, saucissons, saucisses, plats préparés, jus, compotes, confitures...

Un agriculteur souligne qu'intégrer des activités de transformation et de vente fait évoluer son métier : la part de production est réduite au profit de la transformation et de la vente.

AC9 en production laitière explique « **le fait de le transformer et de le vendre tu amènes ton lait, ton prix de fromage tu arrives à 2€ le litre en fonction bien sûr de ce que tu fais. Donc déjà tu revalorises mieux ton travail, tu produis 10 fois moins, après c'est un autre travail, il faut que tu produises, que tu transformes et que tu vendes : C'est un autre boulot et je préfère ce boulot là si tu veux !**».AC9

AC4 transforme une partie de ses bêtes en saucisson et viande séchée en utilisant les locaux de l'école « Les Nilles » de la Roche sur Ferron. Les jeunes animaux sont commercialisés en caissettes via un atelier de découpe présent sur l'exploitation. Seuls les broutards Charolais sont vendus sur pieds.

*« il faut partir dans un système de diversification et de revalorisation des produits. Si vous restez les deux mains dans les poches et vous faites venir les marchands de bestiaux, puis il vous dit « j'ai ça et ça à vendre ». Vous pourrez préparer la corde dans la grange (rire)... le marchand de bestiaux nous en donne 800 euros d'une bête, tandis qu'en saucisson, c'est pas dix fois, mais au moins quatre cinq fois le prix qu'il nous en donnerait ». AC9*

Les agriculteurs cherchent à tirer parti au mieux de leurs moyens de production. Ainsi, dans certains cas, en plus d'un produit principal, les animaux de réforme (ou élevés pour l'accueil pédagogique) sont aussi valorisés par la transformation.

*« Je fais faire des saucissons de chèvres, ce n'est pas moi qui les fais non plus. Je n'ai pas le matériel pour faire, je le fais faire à une entreprise qui s'appelle Isère Viande qui est basée à Sillans. Et eux c'est pareil, je renvoie les chèvres à l'abattoir, ils récupèrent la carcasse, et un mois plus tard ils font un saucisson séché, prêt à vendre avec une petite étiquette, et au lieu de dévaloriser la chèvre 10 à 20 euros, je la valorise au minimum 80 euros, c'est plus intéressant et ça fait un produit en plus sur le marché. Du saucisson en plus c'est un chiffre d'affaire en plus et ça valorise nos chèvres. Ça c'est un plan que j'ai trouvé, maintenant je vais le garder. » AG11*

*« Les poules sont gardées pendant six mois, parce qu'il y a l'hiver, il y a la neige et l'accès au bâtiment n'est pas facile. Donc en octobre, je fais abattre les poules et je les vends (poules au pot, etc.). Donc en fait, je valorise très bien les poules. » AG2*

*« Je récupère deux trois chèvres par-ci par-là, je les garde puis en automne je les réforme en merguez ou saucisson ». AG9*

## **b) La vente directe : diversité de débouchés et de produits**

Tous les agriculteurs pratiquent la vente directe, pour mieux valoriser leurs produits. Les périodes d'été ou hiver (les deux principales saisons touristiques) sont propices à l'écoulement des produits à la ferme ou dans les magasins locaux.

*AG2 : « En juillet et aout, je fais les marchés et des visites. C'est une grosse période de commercialisation : il y a du monde, il faut en profiter. »*

Mais aucun producteur ne vend exclusivement sur place. La ville de Grenoble ou de Voiron sont deux autres lieux de vente importants ainsi que des marchés ou magasins de producteurs dans différentes communes voisines.

Chaque producteur a souvent un grand nombre de lieux et modalités de vente différents : paniers, magasins de producteurs, AMAP, dépôt vente, magasins bio (dans de plus rares cas).

Par exemple ce producteur (AC6) qui vend ses produits laitiers et agneaux en colis sur 6 lieux différents

- AMAP à St Pierre de Chartreuse : 10 à 16 paniers (yaourts et viande)
- « La charrette bio » à Grenoble, commande de paniers par internet, association avec un salarié qui livre les paniers. Projet d'embaucher un deuxième salarié.
- Magasin de producteurs sur Grenoble
- Partenariat avec la SNCF pour avoir un point de dépôt des paniers à la gare de Voiron et ce pour le prix d'une place de marché. Paniers fournis par 8-9 agriculteurs au total.
- Marché l'été au Col de Portes depuis cette année, monté avec le PNR
- Epicerie sociale « Un panier dans la cité », en déclin car l'association est peu dynamique, transfert de ces paniers à la gare de Voiron qui remplace ce débouché et est plus rentable : *« On bosse aussi avec l'épicerie sociale en même temps mais c'est compliqué à mettre en place, on a du mal à lancer les choses vraiment. » AG6*

Cet autre producteur (AC9) commercialise ses fromages selon 4 modalités différentes :

- Sur place, à la ferme

- Sur les marchés de Grenoble.
- Par le biais de contrats avec des centres sociaux : le panier solidaire.
- lors des visites pédagogiques

AC4 combine accueil touristique (gites) et vente aux vacanciers de passage. Ses produits (saucisson et viande séchée) sont commercialisés en vente directe sur place ou dans des magasins de producteurs et fromageries, à hauteur de 60% de la production totale. Il a ouvert un snack en 2013 pour vendre des sandwiches l'été.

Certains sont cependant obligés de compléter les débouchés en passant par des revendeurs, même si dans ce cas la marge est moindre:

« Quand je vends en magasin, je laisse une commission, je perds ma marge ». AG2

« On fournissait quelques Biocoops, mais on a arrêté car il y a une marge qui était prise sur nos produits, les volumes étaient très faibles et le temps que les clients prennent l'habitude, c'était fini, à l'année prochaine ». AG6

« le projet économiquement est basé sur la vente directe pour des raisons de marge. Je ne veux pas produire beaucoup, mais peu, en vente directe... Un choix... » AG12

### ✓ **Mettre en avant une production locale de qualité**

Vendre directement permet aussi de mettre en avant, via le contact client, une certaine pratique et donc de justifier un certain prix.

Pour démarquer leurs produits, les agriculteurs mettent généralement en avant une agriculture de qualité par l'intermédiaire de différents critères selon leurs orientations, leurs types et leur mode de production. Des produits Bio, fait maison, issus d'une agriculture familiale et locale, mais aussi des variétés rares pour les fruits et légumes, se vendent à plus haut prix.

« Les gens achètent dans les supermarchés des Golden à 2 euros, ce n'est pas logique. Donc en vendant la pomme rare à 2 euros, je serai finalement compétitif, pas trop cher. **J'essaie de me distinguer en faisant de la pomme rare, bio et pas trop chère.** » AG12

Cela vient aussi répondre à une demande récente de la part des consommateurs, qui s'inquiètent sur la provenance du produit, sa qualité.

AG12 : « On a eu quelque crise alimentaire récemment. Ce n'est pas du manque d'alimentation. C'est des problèmes de sécurité alimentaire en France. **Les gens cherchent à éviter la nourriture trop industrielle, pas tout le monde mais de plus en plus. Donc la petite agriculture de montagne, ça va probablement la sauver ... pour acheter une grosse ferme il faut de l'argent. Et la rentabilité d'une grosse ferme ce n'est pas évident. La demande va vers de la petite production. Donc les grosses fermes, ce n'est pas sûr qu'elles vendent bien leurs marchandises. Les producteurs laitiers souffrent un peu en ce moment.** »

La démarcation par le côté local de leur produits est mise en avant aussi par l'achat de produits complémentaires en zone de Chartreuse ou du moins sur une zone géographique limitée.

« Il y a près de chez moi une exploitation en vache allaitante et pain en AB : ils produisent leurs céréales et transforment en pain. À côté, quand ils ont repris la ferme, il y avait des hectares à faucher du foin et ils ont des céréales. L'idée, c'est de travailler à façon, je leur dis ce dont j'ai besoin et ils essayent de planter en fonction. » AG6

### ✓ **Etre en contact avec les clients.**

Etant donné le type et le mode de production, ainsi que les débouchés choisis (vente directe), une grande attention est payée au contact avec les clients

Le contact direct avec le client sur les marchés ou à la ferme permet de sensibiliser les clients à un certain type d'agriculture, d'expliquer les spécificités du produit et d'en demander un certain prix.

AG10 : « **Quand vous avez quelqu'un qui peut vous expliquer comment il l'a fait où est ce qu'il habite, qu'est-ce qui donne à manger à ses chèvres tous ça. Il ne faut pas le brader au contraire il faut le vendre, parce que les gens après il y a un rapport de confiance, ça fait que le prix après n'a aucune importance.** »

AG10 : « Ce n'était pas facile les premières années, mais on vendait nos produits au prix qu'on voulait. **Nos produits sont plus chers que le produit de la ville.** Puisque les gens, ils acceptaient de nous acheter de plus cher que chez les fromagers. Parce qu'il y avait le rapport de confiance. Quand vous achetez chez des fromagers, on ne sait pas d'où il vient, donc vous n'avez que, le prix éventuellement, et le goût pour comparer. »

Le contact est d'autant plus nécessaire que le produit proposé n'est pas un produit de consommation courante. Dans le cas de plantes médicinales par exemple, ce producteur explique « **mes produits ne sont pas faciles à vendre...il faut faire goûter, il faut expliquer, ... Alors j'ai plusieurs sortes de visites, tout ça, il faut comprendre que c'est un tout, chaque morceau est important, il y'a plein de petits morceaux, il y'a la culture, la transformation, la vente, l'accueil. L'accueil permet de vendre des produits, d'échanger, d'apprendre, de voir des enfants et de leur montrer ce qu'on fait.** » AG2

Les activités pédagogiques à la ferme s'inscrivent aussi dans cette logique où la relation directe avec les clients constitue à la fois un facteur de lien social recherché par le producteur et « un plus » pour la vente.

« Donc il va y avoir une prestation d'animation avec les enfants, des adultes **et les gens en partant sont susceptibles de repartir avec le fromage ça c'est le top.** »AGG9

**Par le biais des paniers solidaires** sur la périphérie de Grenoble, AC9 cherche une autre clientèle, moins aisée.

« je considère que même les gens qui n'ont pas de moyens ont le droit de manger. Le panier solidaire, là on travaille au quotient familial, c'est-à-dire que les gens qui n'ont pas trop d'argent et veulent manger correctement, ils peuvent». AC9

Le produit est vendu à la mairie par le biais d'un contrat avec un prix fixé par l'agriculteur. Ensuite, la mairie va distribuer ces paniers auprès des centres sociaux, qui de leur côté vont les vendre moins chers aux familles modestes. La différence de prix est prise en charge par la mairie.

« Derrière la municipalité il y a des aides, et c'est compensé pour moi, au niveau des tarifs je ne suis pas élevé, financièrement je n'ai pas de répercussions. Le contrat moi je le signe avec la municipalité et c'est le centre qui va animer la vente des fromages et qui attribue tous les ans à qui pour l'année 2015 elle va donner c'est 30 paniers par exemple, qui y a droit ».

### ✓ **Des contraintes de temps de travail pour des marges pas toujours importantes**

Si les marchés, comme la vente à la ferme, permet la meilleure valorisation, il est parfois difficile pour les producteurs de se libérer à une saison où les travaux sont importants.

« Le marché je n'en fais qu'un par semaine et pas toute l'année, donc ça doit représenter 25% de mes ventes. La vente directe, c'est pour ça aussi que c'est compliqué : je n'ai pas le temps d'en faire plus que ça. Après quand je vends en magasin, je laisse une commission, je perds ma marge. » AG2

« C'est beaucoup de boulot. Je le savais que produire c'est une chose après transformer c'est une autre. Quand on a un groupe sur une journée un peu pluvieuse avec les chaussures sales on passe une journée à nettoyer... En fin de compte produire c'est peut-être pas le plus de travail, par contre le temps de vendre, d'aller à la rencontre les gens...oui c'est beaucoup de temps ». AG9

### ✓ **Maintenir ou développer les débouchés : une préoccupation permanente**

**Deux producteurs ont évoqué des projets de magasins à la ferme.** « Pour l'instant c'est que sur commande, mais après il y aura un magasin de vente ». AG4

« Au niveau des débouchés, on a un marché puis en 2016 on remettra un point de vente sur l'exploitation. AG9

Un autre cherche de nouveaux marchés sur Grenoble. Là encore le temps de travail est une contrainte AG6 « Cette année on a essayé avec le Parc on a mis en place ensemble le marché du col de porte de l'été, juillet-août, c'était la 1ère fois qu'on faisait les marchés et on a eu des supers ventes. Et aussi en été j'ai un gros temps de livraison avec différents débouchés, sur Grenoble on a un magasin de producteurs, entre les différents débouchés il faut pas mal courir. Donc se pencher sur les marchés ça pourrait être une bonne idée. »

AG6

## IV. Modalités d'accès au foncier et dynamique foncière

L'un des facteurs déterminants de l'avenir de l'agriculture sur la zone du cœur de Chartreuse est l'accès aux terres, notamment pour ceux qui souhaitent s'installer ou reprendre l'exploitation familiale, mais aussi pour certains agriculteurs qui souhaiteraient consolider leur activité, comme on vient de le voir, en augmentant leur surface. Alors que les terres accessibles et mécanisables font l'objet d'une pression croissante, en même temps que celles plus éloignées ou trop pentues tendent à être délaissées, nous avons tenté de cerner plus précisément les modalités d'accès au foncier et la dynamique foncière en lien avec les enjeux d'avenir de l'agriculture.

- Quels sont les statuts et les modalités d'accès au foncier ?
- Quels sont les facteurs déterminants l'accès au foncier ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les agriculteurs pour accéder au foncier, notamment lors de l'installation ?
- Quelles sont les perspectives de transmission/installation sur le secteur ?
- Existe-t-il des formes de coopération ou des conflits relatifs au foncier ?

### 4.1 Quelles modalités d'accès au foncier pour quelles productions ?

(Voir ANNEXE 2)

Les modalités d'accès au foncier varient sensiblement d'un producteur à l'autre, suivant qu'il est d'origine agricole ou non, locale ou non et suivant le type de production qu'il a choisi. Concernant le lien entre production et accès au foncier, il apparaît que pour les producteurs qui ne sont pas d'origine locale c'est plutôt le facteur foncier qui détermine (en partie) le choix de production que le contraire.

#### a) Pour les producteurs spécialisés en production végétale : des petites surfaces avec une recherche de sécurisation du foncier par l'achat (AG1, AG2, AG5, AG12)

- ➔ **AG1 : 3000 m<sup>2</sup>** en safran et maraîchage en faible quantité, terrain sur lequel se trouve la maison, acheté au beau père (AG10) « *une petite parcelle qui n'intéressait personne* », le reste ( ? ) appartient à trois personnes différentes. Non originaire de la région
- ➔ **AG2 : 2 ha** achetés, en cultures 4000m<sup>2</sup> en plantes médicinales et poules pondeuses. AG2 n'est pas originaire du secteur, mais installé sur la commune depuis 1 génération. Une parcelle d'1 ha rachetée en 2003 à un propriétaire qui lui a proposé « *ce terrain dont il ne faisait pas grand-chose. Ce terrain est idéal pour faire une petite exploitation en plantes médicinales : il y avait une jolie parcelle mécanisable, ensoleillée, il y a de l'eau et une grange, pratiquement en ruines mais que j'ai pu que faire rénover.* » + une parcelle d'1 ha rachetée en 2004 « *que j'ai réussi à acheter facilement, et là aussi, je pense que les gens ne pensaient pas que je pourrais acheter facilement* » pour compléter sa SMI.
- ➔ **AG5 : 7500 m<sup>2</sup>** : maraîchage et petits fruits. Héritage : 1500m<sup>2</sup> avec 2 serres. « *C'est grâce à mes parents, comme ma maman elle a une petite exploitation, elle a des surfaces et elle m'a prêté une de ces surfaces. Et ici, par contre c'est le sien aussi mais elle est propriétaire et l'autre elle l'a loué, du coup on a fait juste un échange au niveau du bail.* »  
+ Location à son père de 6000 m<sup>2</sup> (bail de 9 ans). Son père a eu de grandes difficultés à acquérir cette parcelle. Installé sur la région depuis 2 générations.
- ➔ **AG12: 3 ha** en propriété, achetés « *Essentiellement à une famille, très nombreuse qui connaissait bien la famille de ma femme, très nombreuse aussi* ». Arboriculture fruitière. Marié avec une femme originaire de la région, ce qui a facilité les choses.

Dans les quatre cas ci-dessus, l'activité agricole est une reconversion professionnelle et il s'agit (à l'exception d'AG5), de personnes d'origine extérieure. A l'exception d'AG2, ces exploitants ont gardé un autre emploi, par choix pour AG1, mais par nécessité pour AG5 et AG12, le revenu agricole n'étant pas suffisant.

AG1 et AG5 ont acquis leurs terres pas le biais de la famille. AG1 a racheté son terrain à son beau-père, installé dans les années 70. AG5 (2ha) a hérité pour 1ha de sa mère, et d'une parcelle louée (1ha) par sa mère en reprenant le bail à son nom. Elle précise que la ferme de sa mère a été héritée de ses grands-parents. « *Nous, on est une famille ancienne. Donc, c'est vrai que les terres agricoles restent dans la famille ».*

Les deux autres (AG2 et AG12) ont acheté leurs terres, non sans difficulté. Dans le cas d'AG2 une première tentative a échoué, les propriétaires des terres qu'elle voulait acheter ayant finalement vendu à un autre agriculteur, sans l'informer. Un autre terrain lui a ensuite été proposé.

Dans tous les cas, ces producteurs privilégient la propriété comme mode de faire valoir. En effet, les productions végétales nécessitent « d'investir » sur la durée dans le capital terre (fertilisation, amendements). Les agriculteurs veulent donc s'assurer de garder leurs terres sur le long terme, notamment dans le cas de culture pérenne (safran, quelques espèces de plantes médicinales et arboriculture) et de maraîchage sous abris horticoles.

## b) En élevage des surfaces inégales avec une part majoritaire de terres en location

- ➔ **AG3** exploite **8ha**. Héritage (maternel) de ? .ha « *Ma maman nous avait fait le partage entre mon frère et moi et j'ai eu le bonheur d'avoir ce terrain* » + location informelle (sur les parcelles paternelles). D'origine locale et revenue sur la commune depuis 2001.
- ➔ **AG4** exploite **130 ha**. Propriétaire de 15 ha (par héritage familial) et locataire de 115 ha, soit **88 % de ses terres** (loués avec ou sans bail pour la plupart) auprès d'une trentaine de propriétaires. « *beaucoup de gens nous laissent les terres pour entretenir avec la fauche* ». Originaire de la commune. En GAEC avec son fils qui vient de s'installer.
- ➔ **AG6** exploite **40 ha** dont 7 ha en propriété. Location de 33 ha (soit **82 % de ses terres**) à une quinzaine de propriétaires. Non originaire de la région : difficulté pour accéder au foncier. A récupéré au départ (en 2011) 20ha d'un agriculteur qui partait en retraite et progressivement a augmenté une fois installé. Aujourd'hui pas de problèmes : « *j'en ai trop* ».
- ➔ **AG9** exploite **43 ha**. Propriétaire de 33 % de sa surface totale (**66 % en location**). Au moment de s'installer en 1992 il exploitait 80 ha, mais une partie a été reprise par le propriétaire (pour installer un jeune ?). N'a pas eu trop de mal à trouver des terres, du fait de son nom (famille maternelle de St Pierre). Rachat de terres de son grand père exploitées par un agriculteur qui lui a vendu + Reprise de terres (en location) d'une ferme suite à l'arrêt du jeune (accident). « *Deux bâtiments, un ici avec 20 ha de pâturages groupés, un à saint Hugues avec les laitières et 12 ha groupés. Après c'est un peu éclaté partout, ça fait 11ha* ». Réduction du troupeau laitier du fait de la réduction de surface ; d'où la transformation en fromage.
- ➔ **AG10** exploitait **17 ha** : 2 ha en propriété et 15 ha en location, soit **88 % de ses terres**. « *Mes terres je les ai loués mais jamais achetés. J'ai acheté ça sur la fin de ma carrière parce que le voisin il larguait tout ... je suis propriétaire d'une zone de survie, c'est ma petite bulle à moi* ». Suite à l'arrêt de son activité, vente de 1 ha à son gendre (AG1). Non originaire de la commune. Marié avec une personne d'ici.
- ➔ **AG11** exploite **13,6 ha** : 3,1 en propriété (dont 2,5 racheté à l'exploitant dont elle a repris la ferme + 0,6 ha de prairie de fauche rachetée ensuite) et le reste en location formelle (**77 % des terres**) auprès d'une quarantaine de propriétaires. Baux repris en partie de ce même exploitant + autres locations verbales qu'elle a trouvées, + vergers non exploités « *plus ou*

*moins squattés* ». Non originaire de la région, cherche d'autres parcelles fauchables, celles dont elle dispose étant pentues et peu exploitables (elle en exploite seulement 8 ha) mais difficulté à acheter ou louer.

#### Dans la vallée

- ➔ **AG7** exploite 40 ha. Héritage familial. « Don de foin ». perte de 10 hectares en location. Mise en pension des génisses pour pallier au manque de bâtiments et de pâture.
- ➔ **AG8** (GAEC 2 parents – 2 fils) et 9 salariés en CDI, exploite **200 ha** dont 20 en propriété et 180 hectares en location avec bail, soit **90% de sa surface**

Tous les éleveurs rencontrés ne sont propriétaires que d'une partie minoritaire de leur exploitation (entre 12 et 34 %). Il s'agit d'héritage pour un quart d'entre eux, et d'achat pour les autres, non originaires de la commune ( AC6, AC10 et AC11).

Les activités d'élevage nécessitant des surfaces importantes, les agriculteurs ont recours ensuite à diverses formes de location et accords plus ou moins formels pour atteindre la plus grande autonomie possible en fourrage. L'achat de foncier étant un investissement conséquent, la location permet de limiter les investissements fonciers pour investir plutôt dans le développement de l'activité d'élevage ainsi que dans la transformation et la commercialisation de leurs produits.

### c) Des accords verbaux qui ne permettent pas toujours une sécurisation de l'exploitation des surfaces fourragères et de l'exploitation

#### Pour 50 % des surfaces louées, il s'agit d'accords verbaux.

*« Ici les locations sont des trucs verbales... j'ai jamais eu un bail moi, en 40 ans je n'en ai jamais vu je ne sais pas comment c'est fait. » AG10*

*« Je n'ai aucun bail, j'ai réussi à faire signer quelques papiers ne serait-ce que parce que moi je suis en AB et pour être en AB il faut les attestations des propriétaires mais ça n'a pas valeur juridique de bail donc disons que je peux déclarer 80% de mes terres en AB après je déclare à la MSA une trentaine d'hectares » AG6*

Les producteurs mentionnent tout d'abord le statut du fermage qui fait peur au propriétaire. *« En France, un locataire en agriculture a des droits énormes, il est vraiment protégé. Si on commence à louer un terrain à quelqu'un, c'est officiel, c'est un papier, ça peut être jusqu'à la fin de la carrière de l'agriculteur. Le propriétaire ne pourra pas facilement reprendre son terrain. Les gens ont un peu peur. Tout ce que vous voyez en terre agricole ici, qui sont en général louées, elles sont louées, pas officiellement, de la main à la main. On donne des sous, on donne une bouteille, mais on ne fait pas de papier, parce que si jamais on en fait un, ça sera jusqu'à la fin de la vie, le locataire est vraiment... Un peu... le roi... » AG12*

Certains propriétaires gardent leurs parcelles dans l'espoir de les voir classées en constructible. Ils « prêtent » leur terrain pour que celui-ci reste entretenu mais veulent pouvoir le récupérer.

*« Les terres en location verbale sont en général des terres planes que les gens attendent qu'elles passent en terres constructibles. Voilà, je te laisse mon terrain tu le fauches machin et tout, mais le jour où je le vends tu me laisses le vendre ». (AG9)*

Certains propriétaires préfèrent même que le terrain ne soit pas utilisé, quitte à le laisser « s'embroussailler ». Ils ne seraient pas toujours au courant du classement de leurs terres mais ont peur de ne pouvoir récupérer le terrain. *« Il y a quand même un mythe là-dessus, ils sont persuadés que s'il y a un agriculteur qui est en place, on devient propriétaire, pour eux on les vole ».*

Un élu témoigne : *A propos du fait que certains propriétaires réfractaires aux baux de location par peur de ne pas pouvoir les valoriser si elles deviennent constructibles : « il faut bien expliquer aux gens et même aux agriculteurs que vous rencontrez, parce qu'ils ne le savent peut être pas, c'est que...c'est pour ça qui ne veulent pas signer de baux non plus, mais ils ont tort. Si vous signez un bail avec un agriculteur et que vous lui donnez des terrains constructibles...non.... Si vous signez un bail avec un*

*agriculteur et qu'une partie de ces terres deviennent constructibles, la loi vous permet de les récupérer immédiatement. (EL2)*

De plus, explique cet élu, les terres constructibles constituent une épargne de survie pour les propriétaires. « *Ce problème des terrains constructibles, c'est un problème, parce que les gens qui ont des terres, ils demandent à ce que leur terrain soit constructible et lorsque le terrain est constructible, ils ne le vendent pas. C'est une réserve financière pour leur retraite ou en cas de difficulté.* »(EL2)

Cette forme de location pose cependant problème car elle n'assure pas de sécurité sur le foncier, notamment pour les éleveurs, qui cherchent alors à formaliser la location. Le manque de formalisation des terres peut aussi être problématique pour l'obtention du statut d'agriculteur par la MSA ( Surface minimum d'installation).

*« C'est mieux d'avoir des papiers. Comme ça, avec la MSA, ça me fait une plus grosse part de la MSA. Parce que vous savez en France, en Isère, pour faire agriculteur comme moi, il me fallait une demi-SMI (Surface Minimum d'Installation) qui est de 8 hectares et demi. Moi j'avais 9.68 hectares donc j'étais juste au-dessus. Il fallait absolument que je trouve ces hectares pour être officiellement agricultrice avec mes hectares. (AG11)*

#### **d) Un parcellaire morcelé et une multitude de propriétaires**

Une majorité des agriculteurs évoquent le morcellement des parcelles, hormis pour AG10 qui grâce à des échanges et des annexions est parvenu à rassembler ses parcelles. Ils ont ainsi une multitude de propriétaires différents. Deux agriculteurs font état par exemple de 15 et 30 propriétaires différents.

*« Je vais vous faire voir un plan cadastral... Si on veut s'amuser à compter, peut-être 50 parcelles. »AG4*

Ces propriétaires ne se sentent pas forcément concernés par l'usage de leurs terres.

*« Les propriétaires, alors des fois, c'est des gens qui ne savent même pas qu'ils ont des terrains agricoles « Ah oui c'est vrai, c'est ma famille ! ». Quand ils héritent, ils ne savent pas forcément de quoi ils ont hérités en fait. Ils ne s'en rendent pas compte »... « Non, en fait c'est des gens qui héritent mais ce n'est pas des agriculteurs. Dans une famille, il y a dix enfants, ils partagent tout en dix et ça fait des parcelles de morceaux, de morceaux. Après, eux, ils sont partis à perpette. C'est des citoyens, ils habitent à Grenoble où je ne sais pas où....autant que ce soit moi qui les achètent parce que moi je suis agricultrice ». AG11*

## **4.2 Facteurs et difficultés d'accès au foncier**

### **a) Un accès à la terre conditionné par l'origine géographique et socioprofessionnelle.**

Le fait d'avoir des liens familiaux dans la commune est un des premiers facteurs facilitant l'accès au foncier. En plus de permettre l'accès à l'information sur la disponibilité des terres, c'est aussi un atout pour avoir des terres de bonne qualité, c'est à dire faciles d'accès et fauchables (donc pas trop pentues).

*« On est dans un petit village, c'est vrai que pour quelqu'un qui vient de l'extérieur qui souhaite s'installer c'est assez dur, les gens d'ici sont pas ours mais... Déjà au niveau terre, ils (nouveaux arrivants) ne vont pas trouver facilement de terre pour l'exploiter...». AG5*

*« Si vous êtes d'une famille un peu notable ou d'une famille très très importante dans le pays qui a une dizaine d'enfants qui portent le même nom, ça fait donc beaucoup de familles donc ça ouvre des portes et ça peut fermer d'autres ça dépend ! Et après ça dépend à qui vous demandez par rapport à votre famille (rire). » (AG10)*

AG9 n'est pas de la commune mais ses grands-parents du côté paternel étaient agriculteurs. Il précise que « *ça a été facile de trouver des terres car je suis originaire d'ici* ». « *C'est mon oncle qui a repris la suite ce n'est pas mon père, et du côté maternel à Saint Pierre la Chartreuse mon arrière-grand-père a été un agriculteur mais par contre la ferme n'a jamais été reprise elle a été arrêté. Donc ils ont du foncier et mon grand-père a travaillé à l'ONF donc voilà* ».

**De ce fait l'accès à la terre est particulièrement difficile pour les agriculteurs qui ne sont pas d'origine locale.** L'existence, ou la construction progressive, de liens avec des personnes « du coin » apparaît alors comme un facteur important pour l'accès à l'information et finalement à des terres.

AG12 raconte au sujet de son installation : *« Pour l'agriculture, il y en a beaucoup qui viennent voir, qui demandent s'il y a des terrains, et qui se font fermer la porte au nez parce qu'ils ne sont pas installés ici. Moi, ça a pris un peu de temps, j'ai épousé quelqu'un d'ici, moi je ne suis pas d'ici, les gens sont très méfiants vis-à-vis de ceux qui arrivent de l'extérieur ... Le fait d'avoir une épouse d'ici, ça a divisé par deux les difficultés. Et là, il y avait la confiance, même si je ne suis pas d'ici, ça fait un lien. ».* AG12

AG4, éleveur de père en fils sur la commune commente l'installation de AG 11 (nouvellement installé et originaire de l'extérieur) : *« Pour le moment tant que c'est encore les anciens, c'est très dur d'installer quelqu'un. Parce que AG11 là qui a repris, elle a du mal à retrouver des terres. Elle voudrait un peu plus de terre et les gens ne veulent pas lui céder... Nous la première fois qu'elle nous a vus, elle a dit : ce n'est pas normal, vous avez les plus beaux terrains. Mais toi tu viens d'arriver, ça fait cinquante ans qu'ils (nous) y entretiennent, et eux (les nouveaux arrivants) voudraient tout avoir. »*(AG4)

Cependant, dans certains cas, l'histoire de la famille peut aussi freiner l'accès à la terre

**Ces relations visent à établir la confiance entre le propriétaire, qui cherche à s'assurer que ses terres soient bien entretenues, et le demandeur.** Les propriétaires privilégient les agriculteurs en place comme dans le cas de AG4, ou AG6 par exemple qui dit ne pas avoir de problèmes pour trouver des terres.

*« On est en location, beaucoup de gens nous laissent les terres pour entretenir avec la fauche... on n'a jamais eu de soucis. C'est plutôt les gens qui venaient nous chercher. »* AG4

Mais certains agriculteurs « nouveaux » (comme AG6, ou AG2), vivant sur la commune depuis un certain temps (1991 pour AG2) se sont vus proposer des terres. Ainsi après un premier échec, AG2 s'est vu proposer des terres par un propriétaire. *« Il avait ce terrain dont il ne faisait pas grand-chose ; il s'en servait de dépotoir. Il avait ses filles qui ... Il y avait des bêtes qui venaient pâturer pour manger l'herbe, pour entretenir, c'est vrai que quelque fois je me dis pourquoi il me l'a proposé. En plus, je ne lui ai rien demandé ».* (AG2)

## **b) Une forte pression sur les terrains « plats » mécanisables pour la production de fourrages et en concurrence aussi avec la construction d'habitation**

Les terrains accessibles et mécanisables étant rares, **les agriculteurs** (surtout les éleveurs qui cherchent à constituer des stocks de fourrage) **se trouvent en concurrence entre eux.**

*« Les surfaces exploitables mécaniquement sont plus faibles que l'ensemble des surfaces exploitables manuellement. Ça réduit la surface cultivable, si on peut dire. Ça réduit le nombre d'exploitations. »* (EL2)

*« Comme je dis souvent, il y a de la place, ce qui manquera c'est du bon. ... Pour les pâtures, il y aura toujours de la pâture disponible, mais mécanisable, pour la prairie, on est limite. »* (AG4)

*« C'est un peu la guerre. Les prairies pour le foin, ils (les propriétaires) ne vont pas le laisser facilement. Quand on s'installe, quand on n'a pas d'aide familiale, ou quelqu'un qui possède un terrain, c'est très dur ».* AG5

Il semble que en plaine cette concurrence existe aussi mais dans une moindre mesure :

*« Des gens sont partis, ce sont des terrains difficiles, pas tout planes, donc il n'y a pas trop de monde pour les récupérer ».* (AG8)

Ces terres planes étant aussi celles qui sont susceptibles d'être constructibles, elles font l'objet de rétention de la part de leurs propriétaires.

**Cette concurrence pour le foncier est source de tensions entre agriculteurs** originaires de la région mais aussi entre agriculteurs originaires et non originaires de la région.

« Quand j'ai dit que je voulais acheter de la terre ici, ce n'était pas le grand sourire des gens, donc ça a créé de la jalousie. On est venu m'emmerder, ils viennent toujours m'embêter : des gens qui me balancent des trucs sur mon terrain, ils viennent me voler du bois... » (AG2)

Lorsqu'un agriculteur part en retraite il peut faire l'objet de pression de la part d'autres agriculteurs, et la reprise de ses terres est source de conflits. Ainsi AG10 a préféré rendre ses terres aux propriétaires. Il explique qu'au moment de son départ en retraite « les gens, mes collègues sont venus me voir pour me dire : ces terrains il faut que tu me les donnes. Alors là je ne voulais pas me mettre dans ça parce que je sais qu'ils vont tous mettre le nez. Donc ce que j'ai fait c'est simple, les terrains je les ai loués de mon propriétaire, je pars en retraite à telle date, à telle date je veux que les terrains reviennent à leurs propriétaires. » (AG10)

### **c) Une reprise des exploitations difficile, particulièrement liée au bâti et une transmission privilégiée dans le cercle familial**

Les agriculteurs issus d'une famille d'agriculteurs sur plusieurs générations, particulièrement attachés à leur patrimoine, privilégient donc une transmission au sein du cercle familial.

« ...je voudrais travailler un peu plus longtemps, et j'imagine pour moi, de garder mon terrain, et que ce soit après mes enfants qui continuent. Mais c'est ce que j'imagine, après, ils feront bien ce qu'ils voudront. » (AG2)

« Peut-être s'il veut reprendre (neveu) parce-que lui il voulait se lancer dans l'agriculture, soit lui, ou soit à ce moment-là on fera des baux avec certains agriculteurs qui veulent s'installer ou qui seront déjà installés... » (AG3)

(Au sujet de la vente des terres) « Faut que ce soit des gens de St Pierre ! Et les 2 derniers eux ils sont plus ou moins en cours d'installation, l'avantage c'est que c'est 2 enfants du pays et donc le foncier ils l'ont. Du jour au lendemain il y en a un il a récupéré 20ha » (AG6)

En cas de non reprise de l'exploitation au sein de la famille, la reprise par des jeunes peut être problématique. Le prix du foncier et des bâtiments constitue un investissement très important.

« Pour les grosses exploitations, ça va être dur pour eux parce que il va falloir trouver un preneur et personne ne veut investir dans les bâtiments, les surfaces et amener quelqu'un de l'extérieur ça ne va pas être évident ». (AG7)

**La reprise des bâtiments complexifie la reprise des exploitations**, lorsque l'agriculteur qui arrête veut rester dans la maison d'habitation :

« Je crois que la difficulté des agriculteurs qui s'installent, ce n'est pas de trouver des terres. Ceux qui s'en vont laissent les terres disponibles.... Les difficultés c'est d'avoir des bâtiments. Parce que souvent comme c'est des anciennes exploitations, souvent il y a la maison et l'écurie à coté...En cas de transmission, il n'y a pas de souci, en plein milieu d'habitation elle peut être transmise. Mais souvent l'exploitant qui prend sa retraite, il garde sa maison et il garde l'écurie qui est coté ». (EL2)

« Nous, notre exploitation il faudrait tout vendre. Vendre, je suis d'accord. Mais, il faudrait vendre la maison d'habitation, vendre la totale. Il faut faire un colis. »(AG4)

Le rachat de la maison d'habitation peut coûter autant, voire plus, que l'exploitation. A ces coûts, peuvent s'ajouter des investissements en matériel, dans le cas d'exploitations vieillissantes. Dans le cas de AG11, l'agricultrice n'a pas de tracteur, ni de matériel. Elle a juste son bâtiment et ses chèvres. Elle a racheté le bâtiment et la maison. « Pour l'exploitation, ça a coûté 450 ou 500 000 euros. Il y a la maison avec, une maison toute neuve. Si vous n'avez pas de fonds, je regrette, mais un jeune agriculteur qui part avec 500 000 euros d'investissement. Au début il demandait 300 000 la maison et 180 000 la chèvrerie. S'il faut réinvestir dans le matériel, il y en a pour 200 000. »(AG4)

**Dans ces conditions la capacité d'investissement détermine fortement la possibilité de reprise.**

(A propos d'une installation progressive des jeunes agriculteurs) *«Je vois mal un jeune, aujourd'hui, venir chez nous avec rien. Ou il a du pactole, il a de l'argent et il se lance c'est bon. Il arrivera s'il a de l'argent, mais quelqu'un qui n'a rien. Qui va à la banque en disant « Monsieur, je demande 500 000€ », le banquier va dire « Mais attendez ! Vous m'avez bien regardé, vous ? (rires).» (AG4)*

## Conclusion

Sur les communes de Saint Pierre de Chartreuse et St Pierre d'Entremont, certains agriculteurs ont fait des investissements pour consolider leurs exploitations. Ils ont diversifié leurs productions, développé la transformation et les circuits de commercialisation, individuellement ou dans le cadre de groupements. Certains ont des projets soit pour augmenter leur production, soit pour améliorer leur outil de travail (bâtiments, transformation) ou pour être plus autonome en foin. Il y a donc bien une réelle dynamique agricole.

**Il y a des candidats à l'installation et plusieurs agriculteurs ont mentionné des projets de jeunes cherchant à s'installer.** Certains nous ont parlé par exemple de *« nouveaux qui s'installent en double activité (qui travaillent aux remontées mécanique »(AG1)*. De nombreux facteurs jouent cependant sur leurs chances d'aboutir : origine, relations établies avec des personnes de la commune, capacité d'investissement...

L'accès au foncier en premier lieu semble particulièrement difficile, que ce soit en propriété ou en location, surtout pour les personnes venant de l'extérieur. **Et lorsque l'on demande aux agriculteurs en place comment ils voient l'avenir de l'agriculture, ils soulignent qu'il y a peu d'installations** et ils mettent cela en lien avec une situation de blocage du foncier ou une logique de monopolisation des terres pour pouvoir toucher les primes. AG1, AG8 et AG6. *« La tendance est inversée oui, il y a 2 ans on était 5 à vouloir s'installer à St Pierre de Chartreuse et au final pour l'instant je suis le seul à être installé... Les 2 derniers (agriculteurs) arrivés dans la commune, ils sont plus ou moins en cours d'installation, l'avantage c'est que c'est 2 enfants du pays et donc le foncier ils l'ont. Du jour au lendemain l'un d'entre eux a récupéré 20ha » (AG6)*

L'accès au foncier est une source de conflits, et contribue à rendre difficile les relations entre agriculteurs.

Deux questions se dégagent de ces analyses :

**Comment sécuriser les locations ?**

**Comment faciliter l'accès à des terres pour des agriculteurs qui veulent s'installer ?**

Une sensibilisation sur la législation relative aux baux de location agricole pourrait permettre de rassurer les propriétaires quant aux conditions de locations de terres agricoles et leur reprise en cas de conversion en zone constructible. De plus, l'implication systématique de la SAFER pourrait rendre plus équitable l'accès au foncier entre agriculteurs locaux et les nouveaux arrivants. D'autres solutions sont à l'étude, telles que les GFA, qui permettent d'alléger les investissements.

La volonté de certains élus en charge de l'agriculture de réguler l'accès au foncier, notamment au travers des outils d'urbanisme, pourrait faciliter l'accès aux terres pour consolider les exploitations en place ou permettre la reprise et l'installation de nouveaux agriculteurs. Mais cela nécessite d'être discuté et validé par le milieu professionnel agricole. Cela passe aussi au préalable par un diagnostic parcellaire pour avoir un état des lieux sur les différents usages des terres sur le territoire (par qui et où) et pour repérer les terres sous utilisées ou libérables afin d'élaborer une stratégie réaliste pour favoriser la libération de terres agricoles au profit de ceux qui en ont besoin.

D'autres éléments sont aussi à prendre en compte pour pérenniser les exploitations en place et favoriser la cohabitation entre l'agriculture et les autres activités sur le territoire, comme nous allons le voir au travers des préoccupations exprimées par les agriculteurs.

## V. Les autres préoccupations des agriculteurs

Quelles sont les difficultés, préoccupations des agriculteurs quant à l'avenir de leurs activités et plus largement de l'agriculture de la commune ? Et qu'est-ce qui conditionne pour eux la pérennité et l'avenir de leurs activités ?

Outre les préoccupations sur l'accès à la terre, rapportées dans la partie précédente, nous avons prêté une attention particulière aux questions relatives aux liens que font les agriculteurs entre leurs activités agricoles et le tourisme.

Nous avons classé les préoccupations en fonction du nombre d'agriculteurs concernés

### 5.1 L'administration est lourde et contraignante (AG5, AG10, AG4, AG9, AG1, AG2, AG11)

#### ➤ Il est difficile de créer une entreprise agricole à cause de la complexité de l'administration

« Les difficultés sont plutôt administratives, parce que c'est compliqué de monter une entreprise ». AG5

« Aujourd'hui si on fait de l'agriculture la première chose qu'il faut faire c'est embaucher une secrétaire pour faire les dossiers et vous, vous faites l'agriculteur, c'est devenu absolument dingue. »...« ...il faut toute la journée remplir les papiers ». AG10

#### ➤ Les délais administratifs durent des mois

(à propos de la nouvelle PAC) « Au niveau administratif, ils nous ont dit « on va alléger », mais plus ça va, pire c'est. Hier on était à une réunion pour les alpages et ça devient de la folie. Le moindre truc, il faut des mois et des mois ». AG4

#### ➤ Pour recevoir les subventions, il est incontournable de suivre des démarches administratives complexes

« Après si vous mettez les doigts dans l'engrenage, demain il faut passer faire les papiers, puisque vous ne faites pas le papier c'est 10% de moins sur la prime, c'est comme ça ». AG10

#### ➤ Certaines activités ne sont pas répertoriées à la MSA. De plus, il n'y a pas de conseillers administratifs

« Mais comme je suis une petite surface et que ce n'est pas mon activité principale. Les problèmes ils étaient plus au niveau administratif par rapport aux impôts, même à la MSA (plantes à épices) En France en plus l'administration c'est très important donc dans quoi je rentre... culture de plante à épices, ce qui ne correspond pas à ce que je fais. Mon seul soucis est la, ou si j'ai besoin d'un conseil personne n'est là pour m'aider ». AG1

### Comment s'organiser pour alléger le poids des contraintes administratives ?

#### Il y a une inégalité d'attribution des aides entre les producteurs

« Pour ce genre d'exploitation, je n'ai le droit à aucune aide. Je n'ai pas le droit à la PAC, les aides européennes, pas de subventions. J'ai voulu mettre des panneaux solaires ... pas de subventions parce que je ne suis pas dans l'élevage.... Les grosses exploitations ont des crédits pas possibles, des centaines de vaches pour faire plus de lait qu'on leur achète trois fois rien. Et avec plus de subventions pour vivre, parce que sinon ils ne peuvent pas vivre. Donc ce n'est pas logique, quoi. » AG2

« J'ai des collègues, ils ont 24 000 euros ou 25 000 d'aide de la PAC et moi, j'ai réussi à récupérer 600 euros pour mes chèvres, ce n'est rien du tout. Je ne sais même pas si j'aurais 2000 euros en tout pour augmenter un peu mon revenu. Mais quand je vois, qu'il y a même des gros GAEC qui récupèrent presque des fois 100 000 euros d'aide, rien que parce qu'ils ont entretenu un petit bout de terrain.... ». AG11

## 5.2 Valorisation des produits : des difficultés pour stabiliser ou développer les débouchés (AG9, AG2, AG11, AG6, AG8, AG7)

- **Il y a une baisse de l'activité touristique à Saint-Pierre-de-Chartreuse qui entraîne une diminution de nos débouchés**

« Il y a eu grosse baisse (de vente), en 2015 il y a un centre de vacances qui était à saint Hugues et qui a fermé, qui nous a fait diminuer de moitié nos fréquentations » AG9

« ...l'été, moi je trouve que je n'en ai pas tant que ça (peu de visites à la ferme), et pourtant je suis sur la route des savoir-faire, je suis sur le programme d'animation de l'Office » AG2

- **Des marchés qui ne rapportent pas beaucoup parce qu'on vend une petite quantité de produits**

« Je fais des marchés qui ne sont pas rentables du tout, parce que je ne fais pas un chiffre d'affaire énorme, 200 euros par marché alors qu'il faudrait faire un minimum 300 euros, alors qu'il y a des gens qui peuvent faire 800 euros par marché. Je ne sais pas comment ils font, mais ça leur arrive. Il faut trouver... je suis la seule fromagère de la Chartreuse, mais même l'été le maximum que je fais ça doit être 350 euros » AG11

- **Les produits de la Chartreuse ne sont pas suffisamment valorisés, connus et identifiés**

« Le Parc de la Chartreuse, par rapport au Parc du Vercors ils ont 40 ans de retard, au niveau promotion de l'élevage (des produits) »... « le Vercors va au salon de l'agriculture de Paris, il fait la promotion de son fromage du Vercors avec ses vaches. Nous au Parc de Chartreuse on a une coopérative avec beaucoup de fromages, on n'arrive pas à sortir ces fromages ailleurs que dans le canton. On aimerait qu'il prenne la coopérative, il la monte à Paris, il paye un stand et il fait la promotion du Parc, il prend 2-3 éleveurs, 2-3 vaches. Eux ils font ça, ... chaque année le Vercors ils ont un super truc, c'est ça déjà, la promotion elle se fait pas ». AG7

**Comment mieux valoriser et faire connaître nos produits de Chartreuse ?**

**Comment créer de nouveaux débouchés pour vendre en quantité suffisante et palier à la baisse de la demande locale ?**

### Pistes de travail :

- **Travailler avec le Parc sur la promotion de nos produits**
- **Ouvrir des magasins à la ferme (pas seulement localement) avec les produits de toutes les fermes voisines ?**
- **On n'a pas assez de production pour répondre à la demande (caprins, bovins, ovins) à certaines périodes**

« C'est très difficile aujourd'hui de garantir des quantités importantes de lait ». AG9

« J'ai un potentiel de vente énorme, j'ai des demandes tout le temps. Je ne peux pas forcément suivre, c'est ça qui est problématique. »... « C'est bien d'avoir beaucoup de circuits de commercialisation, mais il faut pouvoir produire. Et ça a été mon souci au mois de juillet. J'ai très peu de marchandises. Je n'ai pas suffisamment de chèvre encore pour arriver à suivre. » AG11

« Les débouchés ils sont là oui, donc en début de saison ça se passe bien et quand le lait commence à baisser ou quand ça devient un peu chaud en août, on commence à jongler avec les débouchés parce qu'on n'arrive plus à avoir ce qu'on veut. » AG6

**Comment faire pour augmenter la production et l'étaler tout au long de l'année pour répondre à la demande notamment pendant l'été ?**

### 5.3 Il est difficile d'être autonome en foin compte tenu de la rareté des terres fauchables et des conditions climatiques. Cela oblige à acheter du foin à l'extérieur de la zone (AG6, AG11, AG10, AG4, AG7)

« La deuxième coupe, on peut rarement en faire ici, parce que les étés sont des fois un peu humides. [...] Pour sécher, c'est compliqué. » AG11

« ...les prés ici ils sont relativement pentus donc d'une part il y a la pente qui fait qu'au niveau mécanique ça devient compliqué et après on a des terrains qui ne sont pas bien exposés donc la productivité n'est pas énorme. » AG6

#### ➤ Il est difficile de faire du foin de bonne qualité compte tenu de ces conditions climatiques

« ...ici on a des météo pas toujours favorables... on ne peut pas faire beaucoup de bon foin en montagne. [...] j'ai toujours trouvé plus d'avantages d'acheter de foin de la Crau. » AG10

#### ➤ Il est difficile de trouver des terres aussi bien autour de l'exploitation que dans la zone en élevage pour atteindre l'autonomie fourragère

« Je fauche 5 hectares, puis j'achète un petit peu de foin sur pied. Il y aurait une dizaine d'hectares de plus en surface ça ne serait pas de trop. » AG7

« ... Il me faudrait entre 15 et 20 tonnes de foin. Il faut aussi trouver des âmes charitables qui me vendraient ou me loueraient des terrains fauchables. »...« Les terrains de fauche, j'en ai besoin donc s'il y a des gens qui vendent, qui louent des terrains de fauche. Je ne vois pas pourquoi ce serait des gens d'à côté qui viendraient faucher des terrains ici. C'est même un peu aberrant de faire 15 kilomètres pour aller faucher Alors que moi, je suis ici, j'achète du foin à perpette... ce n'est un peu pas logique. » AG11

#### ➤ Il y a une concurrence dans l'usage de ces terres entre la production de foin destiné à la vente hors de la zone et celle destinée à être consommée sur place

« ... je suis insuffisant au niveau de l'autonomie alimentaire, j'ai du foin qui fait 50kms, et là il y a quelqu'un qui s'installe et qui ne veut pas spécialement faire de l'élevage et qui va faire du foin et qui va le vendre. » AG6

Les producteurs mentionnent aussi le passage de bergers venant de l'extérieur avec des gros troupeaux. « Sur Saint Pierre, il y a des problématiques autour des alpages, typiquement on a le berger qui monte au col du coq. Avant, peut-être deux semaines avant de monter sur l'alpage il avait un ou deux près par là et après il montait ses animaux, là maintenant lui il part d'en bas, il est là en avril-mai parce qu'on a un gros agriculteur local qui a ramassé plein de prairies, il n'a plus assez à faire manger, il fait passer le berger et du coup il y a aussi l'effet très néfaste sur les propriétaires parce qu'ils voient débarquer 600 brebis et sur une petite parcelle ça fait le ménage en 3 jours ça ! et nous on a 120 brebis, on est en pâturage tournant, en attendant qu'on fasse manger l'herbe elle pousse, les propriétaires râlent, un coup de fil au berger et en 2 jours c'est plié. Ça c'est une autre problématique qu'on a sur le massif. A mon avis on n'est pas les seuls parce-que 600 brebis qui mangent 1 mois avant d'aller à l'alpage, 1 mois en descente, ça fait 1200 brebis sur 2 mois, ça fait un mec qui mange avec 120 brebis sur 10 mois. Si on a de la place pour faire manger 600 brebis pourquoi on n'installerait pas 1 ou 2 personnes ? » AG6

« Du jour au lendemain il y en a un il a récupéré 20ha mais il les a mis de côté parce qu'il ne savait pas s'il s'installait ou pas donc c'est l'autre formule actuelle qui marche super bien ici c'est on prend les bêtes en pension et on vend du foin, comme ça on garde les terres et on touche les primes, faut pas se leurrer il y a aussi l'histoire des primes derrière ». AG6

#### Comment être plus autonome en fourrage ?

Comment s'organiser pour que les éleveurs concernés puissent avoir un meilleur accès à des terres de fauche ?

#### Pistes de travail :

- Créer des fonds de secours en foin
- GFA

## 5.4 Les échanges entre agriculteurs sont insuffisants ou tendent à diminuer

(AG11, AG2, AG6, AG3)

### ➤ Pour s'entraider, pour mettre en commun du matériel

« On appelle un peu à droite à gauche, mais personne ne semble répondre, et puis il y en a, ils ne sont pas là. C'est l'hiver, il y a de la neige, ils ont autre chose à faire. Mes collègues en même temps que moi ils avaient des petits, des cabris, des mises bas, du boulot. ... ils m'ont dit « si tu as des problèmes, tu nous appelles », alors je les appelle, je leur laisse des messages, ils ne me rappellent pas. » AG11

« Au niveau local, on n'est pas trop soudé on va dire, il n'y a pas une vraie cohésion, c'est un peu dommage. On se connaît tous, on se parle mais il n'y a pas de ... voilà. ». ...« On n'a pas du matériel en commun, on a presque rien en commun. C'est pour ça, j'ai du tout acheter moi-même, on se file très peu de coups de main, c'est dommage ». AG2

« Concrètement le réseau très local que j'ai il s'effrite un peu » AG6

### ➤ Pour résoudre des problèmes ensemble ou pour mettre en place des projets

« Il y a ce côté un peu troublant car nous on vient on discute honnêtement et les gens ils parlent mais ils ne disent rien, ils viennent, ils assistent c'est sympa, ils rigolent, et puis en sortant de la réunion on se rend compte qu'ils n'ont pas expliqué qu'ils viennent de récupérer 10ha [...] au moins quand on discute de choses comme ça d'être honnête ça ne coûte rien. » AG6

« On a voulu relancer le syndicat sur la commune pour faire un espace de discussion, de rencontre, on peut voir tout le monde et puis j'avais même dans l'idée de voir comment on pourrait gérer du foncier collectivement plutôt que de se tirer dans les pattes, on est 10 autour de la table, il y a un terrain qui se libère, un jeune qui veut s'installer et on en discute. On a réussi à faire quelques discussions, on a rédigé des statuts et au moment de le mettre en place ça s'est effondré. » AG6

« Depuis 2ans on n'a plus de réunions, plus rien, plus rien ».

(Et c'était une association...) Pour se mettre un peu d'accord entre agriculteurs et puis quand on avait quelque chose à dire, au lieu de l'apprendre comme vous savez, eh bien on y apprenait, on se disait tout ce jour-là.... Moi je trouve que c'est un peu dommage. » AG3

### Comment renforcer les échanges et l'entraide entre nous ?

#### Pistes de travail :

- Faire une coopérative d'achat
- CUMA

## 5.5 Il y a un désinvestissement des agriculteurs dans l'AAC (AG8, AG4, AG6, AG12)

### ➤ Il est difficile pour l'AAC de mobiliser les agriculteurs (administrateurs autant qu'adhérents)

« Même chez les administrateurs, il y a des absents. Il y a des engagés qui ont l'âge de mes parents qui venaient au début, mais plus maintenant. Il y a des places vides, et en même temps, il n'y a pas foule pour les reprendre. Il y a un désengagement, une perte de mobilisation ». AG8

### ➤ On ne sait pas très bien qui est adhérent ou non et ce que signifie être membre de l'AAC

« Tout le monde peut venir, mais tout le monde ne vient pas. Et tout le monde vient quand il y a besoin. Donc il faut quand même qu'on mette un cadre pour que ceux qui soient là en aient vraiment envie. »...«Je me dis qu'il faut marquer l'adhésion, même d'un euro symbolique, de rien du tout. Que les gens sachent qu'il y a l'AAC et on adhère »... « Parce que là, le problème à l'AAC, c'est que dès qu'on a un problème, on appelle l'AAC. Même si on ne les a jamais vu, les agriculteurs du fond d'un coin peuvent venir me voir parce qu'ils ont un souci ou ils ont besoin de faire ça. Il a un projet, donc c'est super. C'est bien, mais ce serait mieux qu'on soit lié avant. ». AG8

« L'AAC propose de projets pour les agriculteurs, mais il y'a un manque d'implication » AG4

➤ **Les activités de l'AAC sont en baisse**

« L'AAC, c'est en perte de vitesse parce que les agriculteurs ne s'y intéressent pas, moi ce qui m'a vraiment vexé et peiné c'est que l'année où j'y étais, on a vraiment bougé, on a fait des choses, on avait du répondant chez les agriculteurs, il y avait du monde qui se mobilisait et au final on laisse tomber les actions». AG6

➤ **La difficulté de maintenir des relations au sein de la l'AAC ; certains agriculteurs ont du mal à trouver leur place.**

« L'association du parc, oui j'ai fait des rencontres après il n'y a pas eu de lien qui en a découlé vraiment »AG12

**Comment faire pour redynamiser les activités de l'AAC ?**  
**Comment clarifier le mode d'adhésion à l'AAC ?**  
**Comment mieux prendre en compte les attentes des agriculteurs dans l'AAC ?**

**Piste de travail :**

- **Faire payer une adhésion même symboliquement**

## **5.6 Des difficultés pour maîtriser la conduite technique des activités et trouver des sources de conseil sur place** (AG6, AG11, AG2, AG12)

➤ **Des difficultés de maîtrise sanitaire des troupeaux (brebis, chèvres, poules)**

« ... cette année j'ai eu pas mal de souci de parasitisme, et c'est vrai que c'est la première année que je fais des traitements systématiques sur l'ensemble du troupeau. » AG6

« J'ai eu des soucis d'avortement en janvier de l'année dernière. En octobre, j'ai eu cinq chèvres qui ont avorté sur trente-deux, c'est quand même beaucoup. »AG11

**Comment mieux maîtriser la santé des animaux en évitant l'utilisation de traitement chimique ?**

**Piste de travail :**

- **Organiser des formations et de l'échange entre éleveurs sur des pratiques de soin qui permettent de prévenir les maladies ou de soigner soi-même ?**

**Comment trouver un appui pour nous aider à organiser cela ?**

➤ **C'est difficile de trouver des variétés adaptées aux contraintes climatiques locales (pommes)**

« Le pépiniériste m'a dit que "Jusqu'à 800 mètres c'est bon mais vous êtes le premier client à essayer vraiment à 800 mètres d'altitude ». J'ai essayé mais ce n'est pas une variété adaptée à la Chartreuse. » AG12

➤ **Il est difficile de trouver des personnes ressources, des informations, des conseils, des appuis adaptés à des productions spécifiques ou à nos conduites techniques (chèvres, brebis, pommes, plantes médicinales)**

○ **Il n'y a pas de spécialistes sur la santé des caprins (AG11)**

« Les vétérinaires, ce n'est pas la peine de les appeler parce que eux, ils viennent au bout de trois-quatre jours, donc c'est déjà trop tard. Et ils ne sont jamais d'une grande aide parce qu'en élevage caprin, le problème c'est qu'il n'y a personne, absolument personne qui est calée là-dedans. »AG11

○ **Il n'y a pas/peu de références techniques pour une conduite d'exploitation de montagne en ovins (AG6)**

« ...C'est compliqué de trouver des données techniques pour l'entre-deux sans être dans le laissé aller total où on ne produit rien et où c'est compliqué d'en vivre et sans être non plus dans le productivisme pur et dur. »AG6

○ **Il y a peu/pas de personnes ressources sur place pour des productions spécifiques comme les plantes aromatiques et l'arboriculture de montagne (AG2, AG12)**

« ..c'est compliqué, mes collègues qui font la même chose que moi, ils sont plus dans les Vosges, en Savoie, au nord de Chambéry. Ce que je voudrais, c'est que quelqu'un vienne le faire avec moi. » AG2

« ...j'aimerais un accompagnement de gens qui connaissent des situations similaires [...] Effectivement, un conseiller de montagne qui viendrait ici...parce qu'on a des conseillers de montagne mais l'arboriculture en Chartreuse n'existe pas. » AG12

**Comment faire pour avoir accès à des appuis sur place, des conseils ou des références techniques adaptés à nos productions en ovin ? En caprin ? En arboriculture ?**

**Comment s'organiser pour bénéficier d'un appui de vétérinaires spécialisés dans l'élevage caprin, ovin afin de répondre aux besoins des éleveurs locaux ?**

**Pistes de travail :**

- **Organiser des journées de formation après avoir consulté les agriculteurs sur leur besoin ?**
- **Comment mettre en relation les agriculteurs avec des référents adaptés ? Agriculteurs, professionnels spécialisés dans leur type de production...**

## **5.7 Une charge de travail importante, surtout quand on est seul, et des conditions climatiques difficiles** (AG2, AG9, AG12)

### ➤ **La charge de travail occasionne des problèmes de santé**

« Depuis que je me suis installé, je travaille beaucoup. Au niveau santé, j'ai des problèmes de dos. »... « De toute façon, j'en suis à un point où je travaille énormément. Tout repose uniquement sur moi. Alors, ça commence à bien marcher, mais c'est lourd, lourd, lourd à porter : le travail physiquement, le, ... il faut toujours, tout le temps, c'est quasiment du non-stop. »AG2

« Très dur de travailler dans les conditions de la montagne, le froid ... Mais c'est un peu usant [...] Je suis tout seul, mais c'est usant moi là la montagne [...] au fait j'ai eu un mal au genou en réparant une machine je suis tombé et je suis un peu casse coup, puis les conditions géographique et climatique, moi j'ai 45 ans ça commence à être dure ». AG9

### ➤ **Pour les doubles actifs, il est difficile de combiner le travail sur l'exploitation avec le travail extérieur**

" En hiver je n'ai pas le temps de travailler sauf le vendredi après-midi où je fini à midi, et le weekend-end. En été, mon patron est très sympa, je peux décaler mon travail, je peux aller travailler à 6 heures du matin pour avoir l'après-midi. Et ça c'est une chance. " AG12

**Comment développer des échanges entre agriculteurs pour alléger la charge de travail ?  
Comment s'organiser pour se faire aider ?**

**Pistes de travail :**

- **Banque de travail, service de remplacement...**
- **Simplifier certains travaux ou certaines techniques de production**

## **5.8 Les complémentarités et les nuisances entre les activités agricoles et le tourisme** (AG4, AG6, AG5)

### ➤ **En ce qui concerne les nuisances il y a des dégâts qui peuvent être causés par la présence des touristes sur les terres agricoles**

« Il y a plein de problèmes du quotidien : touristes, chiens errants. Des bêtes qui tombent à cause des chiens de touristes. Après on constate les dégâts, il n'y a nulle part où se plaindre...»...« Les touristes viennent ici nous laisser leurs poubelles. Le pourcentage des touristes qui viennent c'est minime, mais ça importe.» AG4

« Le parc il a ce côté-là c'est vraiment un outil de développement économique, ça passe aussi par l'agriculture parce-que c'est une activité économique, mais ils ne sont pas très protecteurs là-dessus. » AG6

➤ **Le passage des touristes dans les prairies de fauche compromet la récolte des foins**

« ... dire aux gens non vous ne pique-niquez pas dans un pré de fauche quand il y a ça d'herbe et qu'on est au 15 Juin. On le voit souvent même encore ici, des animateurs ou accompagnateurs moyenne montagne qui baladent des groupes, ils passent à 12 de front dans un pré. Les bêtes une fois que c'est piétiné elles y vont moins quand même. Nous on n'interdit pas aux gens de se balader, si je suis venu en montagne c'est parce-que j'adore ça, il faut juste que les gens se rendent compte que l'agriculture c'est important. » AG6

➤ **L'activité touristique fait passer l'activité agricole au second plan pour les élus**

« Dans certaines communes, ils aident plus que dans d'autres. Ici c'est la station qui compte vraiment mais l'agriculture pas trop. La priorité c'est le tourisme ». AG5

➤ **L'agriculture maintient un paysage apprécié par les touristes**

« les paysages et les produits locaux ça vient de l'agriculture. Si vous supprimez l'agriculture ici, ce qui se voit déjà à St Pierre...on n'a plus que de la forêt, les trailers ils vont courir dans les ronces et dans la forêt, les paysages ils n'en verront pas » AG6

**Comment trouver une meilleure coexistence entre activités agricoles et tourisme et sensibiliser les élus là-dessus ?**

**Pistes de travail :**

- Faire de la pédagogie, mettre des panneaux
- Se concerter pour le tracé du trail organisé par Raid Light
- Travailler avec le Parc pour préserver les terres agricoles de l'activité touristique

**5.9 Certains agriculteurs ont du mal à dégager un revenu suffisant de leur activité notamment dans les petites structures (AG2, AG9)**

➤ **L'activité agricole ne permet pas toujours de dégager un revenu suffisant, notamment quand il y a eu des investissements importants qui pèsent sur le revenu.**

« ... j'ai une quantité d'investissements terribles et au niveau comptable, ça pèse beaucoup sur mon bilan. »...« Je n'ai pas envie de payer quelqu'un, j'aimerais mieux m'associer. Le problème c'est que pour le moment, je ne gagne pas encore ma vie avec ça. »...« ...je suis dans un schéma économique classique dont je n'arrive pas à sortir. On a une production, on la vend, avec l'argent, on vivote, il faut produire plus, pour vendre plus, pour avoir un petit peu plus d'argent pour faire un crédit ... » AG2

« Donc je les prends à contre cœur [les aides PAC] mais je le fais pour payer mes factures, j'en ai besoin. Je paye ce que je dois mais je ne gagne pas ma vie juste avec ma production. ». AG9

**Comment augmenter la marge bénéficiaire de nos produits ou augmenter la production ?**

**Pistes de travail :**

- Vendre à un meilleur prix : label bio, marque Parc...
- Développer des activités complémentaires de la production (avec l'appui du Parc ou de d'autres institutions)

**5.10 Il y a une déprise sur les terres en pente et l'avancée de la forêt (AG6, AG3)**

« Si vous supprimez l'agriculture ici, ce qui se voit déjà à St Pierre, contrairement aux Entremonts, on a un tissu agricole qui a vachement moins été maintenu.. on a beaucoup plus d'embroussaillage, de forêts. » AG6

« Les papis et les mamies ils allaient faucher un peu, il n'y avait pas des buissons qui poussaient de partout. Maintenant c'est vrai qu'avec les nouvelles technologies, les nouveaux tracteurs on ne peut pas les mettre dans

*des pentes comme ça. La forêt avance et les terres sont de plus en plus abimées. Maintenant c'est finit, tout est boisé, c'est horrible. Donc en 40 ans, 50 ans voilà quoi. » AG3*

**Comment limiter la déprise des terres en pente ?**

**5.11 Il existe un décalage entre les attentes vis-à-vis du parc (appui à l'agriculture) et ce qui est fait ou proposé (AG3, AG7)**

- **Les agriculteurs souhaiteraient un soutien du Parc pour l'organisation d'évènements liés à l'activité agricole comme les comices**

*« Après ils [le Parc] nous ont pas trop accompagné sur l'évolution de l'élevage, je trouve que le Vercors ils accompagnent super bien leurs éleveurs. » AG7*

- **Certains exploitants aimeraient un soutien financier du Parc au moment de l'installation**

*« Non, nous n'avons pas eu de soutien .... Elle a demandé deux fois des aides et tout, on lui a dit qu'on va venir vous voir. On est venu la voir une seule fois... Elle a dû interpellé plusieurs fois jamais personne n'est venu il y a quand même un problème non ?... mais bon moi personnellement je ne demanderai rien au Parc, donc voilà »...« Normalement quand on s'installe, un Parc régional, il est quand même au cœur de la chartreuse, moindre des choses c'est quand même d'aider les exploitations qui vont se créer sur la commune ». AG3*

*« [des aides du parc ?] Pas grand-chose, non même rien maintenant. Au début c'est vrai qu'on a été sollicités puis maintenant...bon le parc aujourd'hui ils ne nous apportent pas grand-chose. » AG7*

**Comment travailler avec le Parc pour le soutien et le maintien de l'agriculture sur le territoire ?**

**5.12 Les dégâts causés par des cervidés qui détruisent sur les clôtures (AG11, AG12)**

*« Les problèmes qu'on rencontre ici, ce sont les gibiers, les chevreuils, les cerfs. On ne le voit pas ici mais sur une autre parcelle, une clôture identique a été renversée par un cerf qui a été poursuivi par des chasseurs et qui n'avait pas vu la clôture, puis il est entré dedans. J'ai retrouvé des poils de partout et pourtant les piquets sont comme ça, enfoncés jusqu'à 50 centimètres. »...« ... un cerf...là, la clôture il faudrait que je la remonte encore et elle est pourtant à 2 mètres. Ça demande un peu d'humilité quand on arrive dans un endroit qu'on ne connaît pas bien. On fait des petites erreurs. »AG12*

*«... Mais c'est souvent un problème l'été, on a beaucoup de faune sauvage qui pète un peu les fils des parcs, beaucoup de biches. J'en ai encore vu une bonne dizaine hier soir, elles viennent juste devant la maison, vous voyez, et en fait ça gâche les fils. Et puis l'été c'est le seul souci. » AG11.*

**Comment limiter les dégâts occasionnés par les cervidés ?**

## VI. Dynamique socio professionnelle sur le haut de Chartreuse : quelles relations entre agriculteurs et avec d'autres acteurs

Nous avons vu dans la partie précédente que certains agriculteurs expriment le regret qu'il n'y ait pas plus d'entraide et de dialogue entre eux, ou que les occasions de réunions d'échange ne soient pas plus nombreuses. Il existe cependant, sur la zone, différentes formes de relations professionnelles entre agriculteurs et avec d'autres acteurs, élus et organismes de développement notamment. Nous présentons dans cette partie la façon dont ces relations sont organisées : entre qui et qui, pour quoi faire, à quelle échelle ? et nous en dégageons des éléments d'analyse de la dynamique socio professionnelle locale. Nous nous en tenons principalement à la zone du haut de Chartreuse.

### 6.1 Les relations entre agriculteurs, fortement déterminées par la production

- **Entraide et travail en commun, principalement entre éleveurs** (AG4, AG3, AG2, AG10, AG9, AG7, AG8)

L'entraide existe entre agriculteurs mais elle se fait **surtout entre éleveurs**, au moment des foins ou des travaux d'ensilage, pour le déplacement des animaux ou pour les mises-bas. Cette entraide est facilitée par des activités communes et un même calendrier de travail. Pour les agriculteurs d'origine locale, l'entraide se fait surtout sur la base de liens de parenté, comme par exemple entre AG4 et AG3 qui s'entraident pour les foins, l'échange de reproducteurs et la préparation des concours Hérens. AG10, qui est maintenant retraité, évoque de son côté l'appui fourni à un autre éleveur (AG6) au moment de s'installer, « *J'avais une cave je ne m'en servais pas, ...Je lui ai dit j'ai ma cave qui ne sert à rien, tu emmènes ton lait et tu fais tes tomes. Je lui ai indiqué le marché de Grenoble où j'allais, et mes clients de Grenoble* » et ensuite pour les vêlages ; tous deux sont d'origine extérieure.

**Pour les agriculteurs en production végétale l'entraide s'avère plus difficile**, à la fois entre eux (car ils n'ont pas les mêmes productions et les mêmes calendriers) et avec les éleveurs.

« *E : Est-ce qu'il y a un échange de matériel, de l'entraide ? Non, le problème c'est que je cultive, eux ils font le foin, on n'a pas du matériel en commun, on a presque rien en commun. C'est pour ça, j'ai du tout acheter moi-même, on se file très peu du coup de main, c'est dommage ... Au niveau local, on n'est pas trop soudé, il n'y a pas une vraie cohésion, c'est un peu dommage. « Au niveau local, on n'est pas trop soudé on va dire, il n'y a pas une vraie cohésion, c'est un peu dommage. Je suis la seule à faire de la culture et les autres, c'est tous des éleveurs. On se connaît tous, on se parle mais il n'y a pas de ... Il n'y a pas d'échanges » AG2*

Il y a cependant plusieurs cas d'entraide, voire de mutualisation du travail, entre des agriculteurs qui ne font pas la même production, par exemple entre un éleveur et une maraîchère, chacun consacrant une demi-journée hebdomadaire sur la ferme de l'autre (AG6), ou entre un arboriculteur et un éleveur, durant quelques journées par an.

« *Pour ce qui est des relations, ça m'a beaucoup aidé moralement. On se donne des coups de main, ça ne représente pas un mois dans l'année, mais quelques journées. Par exemple un éleveur peut me fournir du fumier, je suis preneur, et en échange je lui fournis quelques arbres qu'il plante dans ses champs pour sa consommation » AG12*

**Copropriété ou échange de matériel.** Il n'y a pas de CUMA à St Pierre de Chartreuse, ni semble t'il de copropriété de matériel. En revanche dans la vallée les éleveurs rencontrés (AG8, AG7) ont du matériel en commun : tracteurs pour les travaux dans la ferme, épandeurs à lisier et à fumier, semoir à maïs, semoir à céréales et des remorques pour l'ensilage. Le nombre d'éleveurs y est plus important ce qui facilite l'entraide.

Des échanges de services existent cependant entre des éleveurs mieux équipés (AG4) et d'autres moins équipés (AG11), par exemple pour sortir le fumier, faucher le foin. Mais dans le cas rencontré ces services sont rémunérés ; on parlera plutôt de prestation de service.

*"Il ne me fait pas bien payer cher et au moins il est fait nickel chrome, il faut juste que j'entretienne les terrains qu'il n'y ait pas de cailloux, pas d'arbres... et puis il me sort aussi mon fumier avec son tracteur, il ne me fait pas payer cher et puis ça va très vite avec son matériel c'est sûr."(AG11)*

- **Quelques échanges pour l'approvisionnement en foin et céréales du bétail**

Des relations pour l'achat des aliments (foin et concentrés), existent entre des éleveurs de St Pierre de Chartreuse et d'autres agriculteurs à St Laurent du Pont et Miribel les échelles. Ces relations à une échelle plus large, permettent de tirer parti de conditions de production différentes entre le haut et le bas du massif de Chartreuse (AG7, AG3).

- **Conseils techniques et échange d'idées**

Ces différentes relations sont l'occasion d'échanges d'idées et de conseils techniques pour la conduite des animaux « entre collègues » localement (AG6 AG14 AG3 AG13).

AG6 fait référence à la fois à des éleveurs voisins et d'autres plus éloignés : *« J'ai plusieurs référents : AG14 (sur la commune) qui fait de l'agneau à viande depuis pas mal d'années, il est un peu sur le même modèle que moi. J'ai aussi un collègue dans la plaine, le berger du Beauvoir, installé depuis pas mal d'années, si j'ai des questions je lui pose à lui »*

AG10 qui partait en retraite a aidé AG6 au moment de son installation, pour appuyer son dossier auprès des organismes.

Pour les producteurs de plantes atypiques (plantes médicinales, safran), la recherche de conseil les amène à développer des relations à une échelle plus large. AG2 par exemple échange avec des collègues des Vosges et de Savoie. *« Je suis toute seule en chartreuse, en Isère on est quelques-uns, mais assez éloignés géographiquement et on ne fait pas les mêmes choses. On n'a pas la même manière de voir les choses. Je suis plus tournée vers mes collègues des Vosges qui font un peu comme moi, ils cultivent, mais ils sont à plus basse altitude. Là-bas j'ai beaucoup de collègues qui travaillent mais ils travaillent plus la terre, ils sont plusieurs. » AG2*

- **Des échanges et dynamiques collectives autour de la commercialisation des produits en vente directe.**

Plusieurs producteurs ont mentionné la mise en commun de produits pour vendre sur les marchés ou des formes d'organisation collective visant à développer de nouveaux débouchés : magasins fermiers ou les buffets des fermes de Chartreuse qui réunit plusieurs producteurs (de 4-5 communes) qui transforment et font de la vente directe de leurs produits, proposés sous forme de buffets lors d'événements. *« On se regroupe entre nous pour organiser des buffets pour des réunions administratives de mairies, de la communauté des communes." AG11*

- **Des tensions liées au Foncier**

Nous avons vu dans les parties précédentes que la concurrence sur l'accès aux terres les plus accessibles et mécanisables était source de tensions entre agriculteurs. Des échanges existent cependant, pour la mise à disposition de certaines parcelles (prêt, location, échange), mais ils ont lieu principalement entre agriculteurs d'une même famille ou au travers de réseaux familiaux (AG5, AG3) Un cas de mise à disposition de parcelles de prairies d'un éleveur de bovins pour un éleveur de brebis d'une autre zone. *« Au printemps j'ai fait déprimer une partie de mes terrains à un gars qui monte en alpage avec des brebis. C'est un gars qui est hébergé au col de coq qui est originaire des terres froides». AG9*

Les agriculteurs non originaires de la commune mentionnent tous le rôle des relations qu'ils ont réussi à tisser au fil du temps pour reprendre ou acheter des parcelles (AG11, AG16, AG2).

Le cas d'un éleveur (AG11) qui ramasse des pommes sur des vergers non utilisés pour faire du jus de pommes, atteste d'une certaine tolérance d'usage dans des cas particuliers de parcelles non valorisées où le bien familial est préservé.

## 6.2 Peu d'appartenance à des organisations

- **Appartenance à un syndicat et associations de producteurs**

Nous avons constaté qu'il y a peu d'agriculteurs qui font partie d'un syndicat, et qui plus est de syndicats différents : un adhérent FDSEA, un producteur sympathisant Confédération Paysanne et un autre administrateur à l'ADEAR et membre de la Confédération Paysanne. Certains producteurs sont membres d'un syndicat ou d'une association de filière (AG2, AG12): l'arboriculteur adhère à l'association Croqueurs de Pomme qui lui permet d'échanger avec d'autres producteurs des pommes. AG9 et AG5 sont membres de l'association des éleveurs de la race Hérens.

- **Coopérative d'Entremont**

Aucun éleveur du haut de chartreuse ne livre son lait à la coopérative d'Entremont. Les deux éleveurs de la vallée en revanche en sont adhérents. Le dernier éleveur du haut à avoir livré son lait (AG9) considère que « c'était un lieu d'échanges d'idées, de services et de convivialité ».

- **Groupement pastoral**

Un agriculteur et son fils de St Pierre d'Entremont (AG4) et deux autres agriculteurs de la plaine (Voiron et Vienne) font partie d'un groupement pastoral dont ils sont à l'origine. Cela permet d'avoir des aides financières *par le département, par l'état pour tout ce qui est aménagement des pâtures. Donc c'est pour ça qu'on avait fait ce groupement* » et de diminuer les coûts d'assurance et de gestion des animaux pendant la période estivale. « *Il n'y a aucun mélange des troupeaux, il y a que nous qui gérons. Le groupement c'est pour l'entretien, la location, après que l'entretien est fait, chacun raisonne de son côté* »

## 6.3 Comment les agriculteurs se qualifient entre eux

La manière dont les éleveurs décrivent l'agriculture de leur territoire et se qualifient entre eux permet de mieux comprendre comment les relations sont structurées. Les critères de qualification qui ressortent montrent aussi qu'on est face à un milieu professionnel agricole fortement segmenté, malgré le nombre réduit de producteurs et l'interconnaissance existant entre eux. Les principaux critères qui ressortent sont : l'origine socio professionnelle et géographique, le lieu d'habitat, la production.

- **D'ici / pas d'ici**

Tous les agriculteurs rencontrés mentionnent l'origine de la personne lorsqu'ils parlent de leurs collègues. Si cette référence à l'origine sociale et géographique est surtout mentionnée à propos de l'accès au foncier, elle ressort aussi à propos des installations, ou des perspectives de reprise. AG2 met en relation son statut de femme, d'origine extérieure (de la ville) avec la difficulté de relations avec les producteurs locaux, auquel s'ajoute une production atypique.

*« Je suis une femme, je suis de la ville, je n'ai pas de mari, là c'est la totale ! et je cultive la terre des chartreux, j'ai vraiment tous les tord, j'ai tout faux. Donc je me suis mis à dos, les chasseurs, les hommes, les agriculteurs. Ici on est en montagne, hein : c'est un milieu d'hommes, c'est un milieu froid, c'est des gens.. il faut pas trop que je critique, mais c'est assez fermé ».* AG2

AG5, d'une famille ancienne de St Pierre de Chartreuse, explique que si son cousin ne reprend pas l'exploitation de sa mère AG3, elle serait prête à la reprendre, car les terres agricoles doivent rester dans la famille. « *Nous, on est une famille ancienne. Donc, c'est vrai que les terres agricoles restent dans la famille, c'est un peu la guerre.* » AG5

- **Agriculture traditionnelle / agriculture nouvelle ou productions un peu marginales**

A cette distinction d'origine sociale et géographique s'ajoute la distinction entre des formes d'agriculture considérées comme traditionnelle (élevage, bien que pratiqué différemment de ce qu'il

était avant, et des productions nouvelles. Certains précisent que c'est l'élevage de bovins, « ceux qui font de la vache », qui est traditionnel et représente « le monde de l'élevage, à l'inverse de l'élevage caprins ou ovins » qui n'est traditionnel ici » (AG10). Cet agriculteur considère que ceux qui font une « petite » production, de légumes ou de plantes médicinales ne sont pas tout à fait des agriculteurs.

*« On quand même ici dans un pays de l'élevage. Je ne veux pas dire que (AG2) n'est pas une agricultrice parce que je pense qu'elle a un statut en plantes médicinales mais pour moi ce n'est pas l'agriculture d'ici.... Il y a toujours eu des trucs, mais il y a que des gens qui ont un statut alternatif, comme mon gendre (AG1) il n'est pas agriculteur. La petite (AG5) avec ses légumes je ne pense pas qu'elle soit agricultrice, en tous cas si elle y est c'est par rapport aux terrains que sa mère possède.... Et les autres c'est des gens qui cherchent des petits trucs. Il y en a une autre qu'on m'a parlé à Saint Hugues, elle veut faire des légumes aussi, mais elle, elle a rien elle n'est pas d'ici. » AG10*

- **En haut (St Pierre de Chartreuse, St Pierre d'Entremont) / en bas (dans la vallée)**

Les agriculteurs interrogés sur leurs liens avec ceux de la vallée disent se connaître plus ou moins de noms mais avoir rarement l'occasion de se croiser, parfois dans des réunions. Ils considèrent au final qu'il n'y a pas beaucoup de relations entre eux et que les conditions de production ne sont pas les mêmes. AG8, qui a repris la présidence de l'AAC, ne connaît pas encore bien les agriculteurs du haut, ou seulement de nom. Il établit une différence entre exploitations en bas (dans la vallée) comme la sienne, fonctionnant sur de plus grandes surfaces, et agriculteurs en haut (St Pierre de Chartreuse), sur des plus petites surfaces.

*« St Pierre, c'est des petites surfaces qui restent. Si celui qui arrête à 10-15 ha, il y en a peu qui y ont 50 à 100 ha. Après, en bas de vallée, sur Miribel, ceux sont des exploitations qui font 70 ha avec en moyenne 45 à 50 vaches. Là, il y a du potentiel quand même, ça fait de la valeur. » AG8*

- **Ceux qui ont des aides et ceux qui n'en ont pas (ou moins)**

Les producteurs de plantes considèrent que les éleveurs et les plus grosses exploitations reçoivent plus d'aides financières qu'eux sur des petites exploitations. « Les grosses exploitations ont des crédits pas possibles, des centaines de vaches pour faire plus de lait qu'on leur achète trois fois rien. Et avec plus de subventions pour vivre, parce que sinon ils ne peuvent pas vivre. Donc c'est pas logique.... je n'ai le droit à la PAC, les aides européennes, pas de subventions. J'ai voulu mettre des panneaux solaires ... pas de subventions parce que je ne suis pas dans l'élevage. C'est le genre d'exploitation qui n'a le droit à rien en France. » AG2

## 6.4 Relations avec d'autres acteurs

- **Peu de relations avec les organismes agricoles (Chambre d'agriculture, AFOC...)**

Peu d'agriculteurs ont mentionné des relations avec les organismes de développement agricole, sinon au moment de l'installation. AG5 évoque cependant le recours à des conseils techniques auprès de la chambre d'agriculture. Deux agriculteurs sont adhérents à l'AFOC pour réaliser leur comptabilité (AG2, AG6)

- **PARC**

Les agriculteurs mentionnent des relations avec le parc à propos de divers appuis : pour développer l'accueil pédagogique à la ferme, organiser une activité pour la descente des animaux, faire connaître l'agriculture dans les écoles.

Le parc semble associé davantage à la promotion du tourisme que de l'agriculture avec une fonction d'animation qui peut cependant avoir des retombées sur la valorisation des produits. « Le PNR, c'est vrai que c'est bien ... Le PNR anime et fédère. On est environ 30, 35. Il y a des sites agricoles, des sites culturels et des sites artisanaux qui se visitent. L'idée est que les touristes aient des sites à visiter en Chartreuse. » AG2

Les activités d'animation directe auprès des agriculteurs par des réunions ouvertes à tous sont considérées comme moins fréquentes qu'avant et certains le regrettent. Enfin, certains producteurs

récemment installés souhaiteraient d'avantage de soutien pour l'installation (faciliter l'accès aux terres) et pour la promotion des produits (AG2 AG5 AG10).

- **L'AAC, une organisation du parc**

Sept agriculteurs sur 12 enquêtés disent connaître l'AAC et savent qu'ils en font partie de droit mais ils ne participent pas aux réunions et ils ne savent pas précisément ce qui se fait. Ils n'ont pas le sentiment d'une organisation qui leur appartient. Ils considèrent plutôt que c'est une association du Parc et que c'est lui qui décide. Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans les préoccupations, il n'y a pas ou peu de relations entre agriculteurs au sein de l'AAC, hormis les membres du bureau.

- **Commune – Office de tourisme**

Sur Saint Pierre de Chartreuse, il semble que les relations entre agriculteurs et élus ne soient pas très développées, voire difficiles. Une relation conflictuelle a été relevée entre AG2 et la mairie suite à une demande d'électricité obtenue après des années et seulement après l'accord d'un permis de construire pour une exploitation à côté de la sienne.

AG5 considère que l'agriculture n'est pas une priorité pour la commune de St Pierre de Chartreuse, contrairement à d'autres communes. « *Dans certaines communes, ils aident plus que dans d'autres. Ici c'est la station qui compte vraiment mais l'agriculture pas trop. La priorité c'est le tourisme* ».

Seulement un agriculteur (AG2) nous a parlé de sa relation avec l'office de tourisme pour intégrer le programme d'activités et des animations.

## Conclusion

La dynamique socio professionnelle sur les communes du haut de Chartreuse se caractérise par une diversité de relations entre agriculteurs, mais relativement segmentées et peu denses. L'entraide s'organise surtout entre éleveurs. Des relations entre agriculteurs qui ont des productions végétales existent mais de façon relativement dispersée et plus ou moins ponctuelles, de même pour les relations entre producteurs qui ne font pas la même chose. Il n'y a pas de lieu ou d'organisation collective qui fédère l'ensemble des producteurs, ceux-ci ne se reconnaissant pas forcément comme faisant le même métier. En revanche l'identification forte au territoire nous semble un élément commun à tous, qui pourrait être un facteur de cohésion accru si les tensions autour du foncier étaient atténuées. Si certains producteurs développent des relations à une échelle plus large, notamment dans le cas de producteurs qui sont seuls à faire une production nouvelle, ces liens ne remplacent pas ceux qu'ils peuvent tisser localement et que les agriculteurs les plus isolés souhaiteraient renforcer.

Si l'extrême diversité de productions et de profils d'agriculteurs ne facilite pas l'entraide au quotidien, elle est en même temps un atout du fait d'une complémentarité de productions ou de produits pour l'approvisionnement en aliments du bétail ou pour la vente directe. La valorisation de cette diversité pourrait être renforcée. Tous les agriculteurs se connaissent et tous souhaitent la pérennité de l'agriculture sur un territoire où ils ont choisi d'exercer leur métier.

En ce qui concerne les relations entre les agriculteurs et l'AAC, nous avons pu constater que la plupart des agriculteurs ne se sentent pas impliqués en tant qu'acteurs dans cette organisation. Il semble nécessaire de clarifier le mode d'adhésion, et de trouver des modalités pour favoriser l'expression des attentes et renforcer les liens entre agriculteurs au-delà des seuls « projets » formalisés, par exemple en réunissant les agriculteurs autour d'une problématique donnée et validée par les personnes concernées. La prise en compte des différentes conditions de production (et donc d'identification des producteurs sur tel ou tel problème ou objectif) entre le haut et le bas du massif semble aussi un point important à prendre en compte dans le fonctionnement de l'AAC.

## ANNEXE 1 : Synthèse des données exploitations - Enquête Chartreuse décembre 2015

Commune	Code	Statut de l'exploitation	Surface totale	Utilisation (production et surface)	Elevage	Autre activité hors agriculture	Mode de faire valoir		Main d'œuvre	Commercialisation	
							propriété	Location		modalités	Où – A qui
St Pierre de Chart.	AG1	Affilié MSA / non affilié au suivi parcellaire	3000m <sup>2</sup>	safran		Accompagnateur montagne Femme : auberge de St Hugues	Tout en propriété		Lui + aide de la femme	VD	au restaurant de sa femme + 5 marchés
St Pierre de Chart.	AG2	Expl. Individuelle	2ha <i>En BIO</i>	4000m <sup>2</sup> en cultures plantes médicinales	100 poules (œufs)	non	Tout en propriété		Seule + aide enfant	Transfo + VD	Sur place + marchés + dépôts
St Pierre de Chart. St Hugues	AG5	Expl. Individ.	2ha	1500m <sup>2</sup> / 6000m <sup>2</sup> Maraichage (en projet)		Vendeuse + pompier	Tout en propriété		Seule + aide du mari	Projet de VD	Sur place
St Pierre de Chart.	AG12	Expl Individ.	3ha	Vergers 2ha pommiers		Technicien usine / Projet plein tps	Tout en propriété		seul	Projet de VD	Sur place dépôts en magasins
St Pierre de Chart. St Hugues	AG3	Expl individ.	8ha	Pâture et foin	6 bovins dont 2 du neveu (AG4) en pension	Assistante familiale	Tout en propriété		Seule + aide mari et neveu (AG4)	?	
St Pierre d'Entremont	AG4	GAEC père fils	130ha	70ha fauche 60ha pâturage + 350 ha alpage	118 bovins 73 Herens 45 charolais 12 poules 5 ânes	Gite rural  Femme comptable au parc	15ha	Le reste loué ou contrats verbaux	2 + aide d'un jeune + famille	Transfo / VD saucisson viande séchée	Sur place (labo + magasin) +boucher + sandwich l'été
St Pierre de Chart.	AG6	Expl Individ.	40ha <i>En BIO</i>	10ha fauche 30ha pâturage	120 brebis Thones et Marthod	Déneigement l'hiver (pour le CG)	7ha	33ha loués	seul	Transfo/ VD (yaourts + colis agneau)	AMAP, magasin de producteurs
St Pierre de Chart.	AG9	Expl. Individ.	43 ha 2 sites <i>conv BIO</i>	20ha pâturage groupé St Hugues 12 ha groupé 11ha dispersé	10-12 VL + génisse	Accueil Ferme pédago. Femme salariée	1/3	1/3 bail 1/3 informel	seul	Fromage VD	Sur place Marchés Paniers solidaires Echirolles
St Pierre de Chart.	AG10	Expl. Individ. <b>Retraité</b>	17ha	Prairies (un seul tenant)	Avant chèvres (90) 4 bovins	3 gites Ferme auberge (fille AG1) devenu restaurant	2ha	Locations verbales rendues aux propriétaires	Seul femme institutrice	Avant fromage VD	Avant marchés de Grenoble et sur place
St Pierre d'Entrem.	AG11	Expl Individ.	13ha <i>Conv BIO</i>	5ha prairie 5ha foin 10,5 loué	55 chèvres 2 boucs 5 moutons 7 poules		3ha	10,5 bail autres ?	seule	Fromage VD + saucisson + jus de pommes ramassées	sur place, marchés, magasins, revendeurs, restau.
Miribel Les Echelles	AG7	Expl. Individ.	40ha + alpage	prairies	32-35 VL + suite	Femme salariée	Tout en propriété		seul	Lait : Coop d'Entremont Veaux et génisses : négociants	
St Joseph la Rivière	AG8	GAEC (4 associés Frères et parents)	200ha	20ha maïs - 4ha céréales - 60ha prairies fauche 30ha pâturage + terrains accidentés	85 VL + suite 20 bovins viande 120 chèvres		20 ha	180 loués (rayon 15km)	4 UTH 9 salariés	60% VD fromage et viande  Le reste	Sur place (magasin) + paris (fromagers) + marchés (Voiron)  Coop entremont

## Tableau de synthèse des données sur l'agriculteur : profils des agriculteurs

Commune	Code	Age (retraité)	Reprise envisagée	Origine géographique	depuis quand sur la commune Date installa.	Profession des parents	Formation	Activité avant l'installation	Situation de famille	Appartenance ( et mandat)	
										Agricole	Hors agricole
St Pierre de Chart.	AG1	45		Chambery	15ans Depuis 6 ans activité safran	Pas d'origine agricole	droit		Marié – 1 enfant	AAC sans adhésion	
St Pierre de Chart.	AG2	55		Lyon	1991 début activité 2004	Pas d'origine agricole	Ingénieur énergétique + école des plantes Lyon	Ingénieur Grenoble	Seule 4 enfants	Route des savoirs faire - Office du tourisme - Synd des prod. de Savoie	
St Pierre de Chart. St Hugues	AG5	28		St Pierre de Chart.	Installation: 2015 Démarrage prévu 2016	Agriculteur double actif (AG3)	BTS agricole	vendeuse			
St Pierre de Chart.	AG12	46		La Tour du "Pin	15ans Installation récente	Ouvrier et agri. Double actif	Formation agricole 1 an	Technicien usine	Marié 3 enfants	AAC Croqueurs de pommes	
St Pierre St Hugues	AG3	51	souhaite que ce soit AG4 (neveu)	St Hugues	Retour en 2001	agriculteurs	comptable		Marié 1 fille (AG5)	Asso éleveurs Herens	
St Pierre d'Entremont	AG4	54 22	fils	St Pierre d'Ent.	Reprise 1993 ferme fam. Instal. 1999 Fils 2015	Bouchers agriculteurs	Bac pro + BTS (fils)		Marié 3 enfants	AAC Groupt pastoral (prest) Accueil paysan	
St Pierre de Chart.	AG6	32	?	Nord Isère	Arrivée 2007 Installé 2011	Pas du milieu agricole	BPREA maraichage		Marié 2 enfants	AFOC - AMAP ADEAR (admin.); conf Paysanne	
St Pierre de Chart.	AG9	45		Vercors (Gds parents d'ici)	Installé 1992	ONF	Sport BTS agricole	Moniteur sportif	Marié 1 fille	Accueil paysan Asso Sofiane Echirolles - AAC	
St Pierre de Chart.	AG10	<b>Retraité</b> depuis 4 ans	Fille restau AG1	Vaucluse	Arrivé 1970 Installé 1971	Nucléaire et sucrerie	électricien	?	Marié 2 enfants	Prest Syndicat des éleveurs de Grenoble ( ?)	
St Pierre d'entrem.	AG11	27		Grenoble	Arrivée en 2013 Installé 2014	?	BTS prod Anim.		célibataire	Buffets de chartreuse	
Miribel les Echelles	AG7	49	non	Miribel	Installé en 1991	Agriculteurs	BEPA		Vie maritale	Prest de Chartreuse élevage – coop d'Entremont – resp service remplacem	Conseiller mun. Asso chasse
St Josphe de Rivière	AG8	29		St Joseph	Installé en 2012	Agriculteurs	BTS Acse + CS transfo fromage		Marié 1 bébé	Prest AAC FDSEA (inactif)	

## ANNEXE 2 : Modalités d'accès au foncier et faire valoir

Code exploitant	Activité	Surface exploitée (Ha)	propriété		Location		Nbre de propriétaires	Localisation des parcelles	Succession envisagée	Cherche des terres
			Hérité	achat	Location avec bail	accord informel				
AG1	Safran	3000m <sup>2</sup>		Totalité au beau père			?	Autour de l'habitation		
AG2	Plantes médicinales , poules	2		2 ha Après location			?	Proche habitation et local transfo.		
AG3	Elevage Bovins	8	? (mère)			au père		15 à proximité		
AG4	Elevage Bovins viande	130	15			115	30	proximité		
AG5	Maraichage – petits fruits	7500m <sup>2</sup>	1500 m <sup>2</sup> (mère)		6000m <sup>2</sup>					
AG6	Elevage Brebis lait et viande	40		7		33	15			
AG9	Elevage bovins lait	43		1/3	1/3	1/3				
AG10	Elevage Chèvres ( <i>retraité</i> )	17 dont 15 rendus		2		15 rendus				
AG11	Elevage Chèvres	13,6		3,1	10,5		environ 40	30 lots		oui
AG12	Arboriculture	3		3						
<b>Secteur plaine</b>										
AG7	Elevage Bovins lait	40	40					12 lots à proximité		Perte de 10 ha, mise en pension des génisses par manque de surface
AG8	Elevage chèvres + bovins lait	200		20	180			Rayon de 15kms dans 4 localités		